

PRIX COURANT

Fondé en 1887

MONTREAL, vendredi 9 janvier 1920

Vol. XXXI No. 2

*La meilleure
Cigarette à 15¢*



Les ventes quotidiennes des

CIGARETTES MILLBANK

augmentent sans cesse.

Ayez-en toujours en mains pour
ne pas perdre de ventes.

Vendues par tous les
marchands en gros.

Les ventes quotidiennes
des cigarettes
Millbank
augmentent sans cesse.

O-Cedar Polish

**"SE VEND"
TOUTE L'ANNÉE**

Chaque jour, la ménagère moderne à besoin des Produits O-Cedar. Leur vente est, par suite, continuelle — et les marchands apprécient cette demande à l'année pour les Produits O-Cedar.

Pour dire le vrai, le Poli O-Cedar et la Vadrouille à Poli O-Cedar sont surtout en demande à l'époque du grand ménage de la maison, le printemps et l'automne — mais pas une semaine ne se passe dans la maison moderne ordinaire, sans que l'on trouve quelque usage pour ces aides de ménage pratiques.

Presque toutes les maisons ont dans le moment remplacé les tapis épais de l'ancien temps par des rugs plus petits — laissant une bordure de plancher peinturé ou

verni — et les planchers ont besoin d'être époussetés et polis plus souvent que les meubles.

Plus d'une ménagère cherchant une méthode plus facile et plus efficace d'épousseter que les anciennes méthodes éreintantes de se courber et de s'étendre les bras, connaît l'O-Cedar grâce à notre publicité — mais elle ne sait pas que vous le vendez. Vous devriez le lui faire savoir.

Placez les Produits O-Cedar bien en évidence dans votre magasin; étalez-les d'une manière attrayante dans vos vitrines; suggérez leur usage à votre cliente — et vous les vendrez en telles quantités que la ligne O-Cedar deviendra l'une des lignes les plus profitables de votre stock.

CHANNELL CHEMICAL COMPANY, Limited

TORONTO



Welch's

Quality Fruit Jams

Confitures aux Fruits de Qualité



Autres Produits aux Fruits Purs de la Qualité Welch

Fruitalade

Raisin-Framboise et autres combinaisons
avec du raisin.

Peachlade Plumlade Cherrilade

Tous empaquetés en pots de verre de
15 onces.

La Grapelade de Welch est la plus délicieuse confiture au raisin que vous ayez encore goûtée — ou vendue. Elle renferme toute la richesse et la bonté des raisins mûrs frais, sans pépins ni pelures. Les cristaux acides sont éliminés par le procédé breveté Welch. L'addition de sucre pur seulement réhausse sa saveur merveilleusement délicate de raisin frais. Cette supériorité de qualité se trouve dans chacune de toutes les confitures aux fruits de la qualité Welch. De plus beaux fruits, choisis avec soin, des méthodes plus soignées et un emballage plus joli font de ces produits une ligne dont n'importe quel détaillant peut être fier. C'est une ligne qui crée une clientèle et rapporte des profits.

Une publicité intensive, dans les publications répandues dans tout le pays ainsi que dans les quotidiens des principales villes, publicité qui vient d'être commencée, aura son effet sur les ventes au détail. Si votre assortiment n'est pas suffisant, permettez-nous de vous recommander fortement de placer votre commande immédiatement chez votre marchand de gros. Toutes les confitures de la qualité Welch sont empaquetées dans des pots de verre de 15 onces et en boîtes de 4 lbs. On peut également acheter la Grapelade en verres de 9 onces et en boîtes de 3 dimensions avec intérieur émaillé.

The Welch Co., Limited, St. Catharines, Ontario

En écrivant aux annonceurs, mentionnez "Le Prix Courant", s.v.p.

DE PLUS GROS PROFITS POUR 1920



Tenez bas votre placement de marchandises, évitez les pertes résultant de la détérioration et écoutez plus souvent votre stock.

Concentrez votre travail sur les produits de Qualité Armour — des produits alimentaires se vendant rapidement et d'une qualité uniforme. Vous pouvez compter en toute confiance sur des commandes répétées. L'Etiquette Ovale d'Armour simplifie l'achat — des deux côtés du comptoir.

Une lettre à l'une de nos maisons-succursales la plus proche de chez vous ou à nos bureaux-chefs vous rapportera des renseignements détaillés sur la ligne Armour.

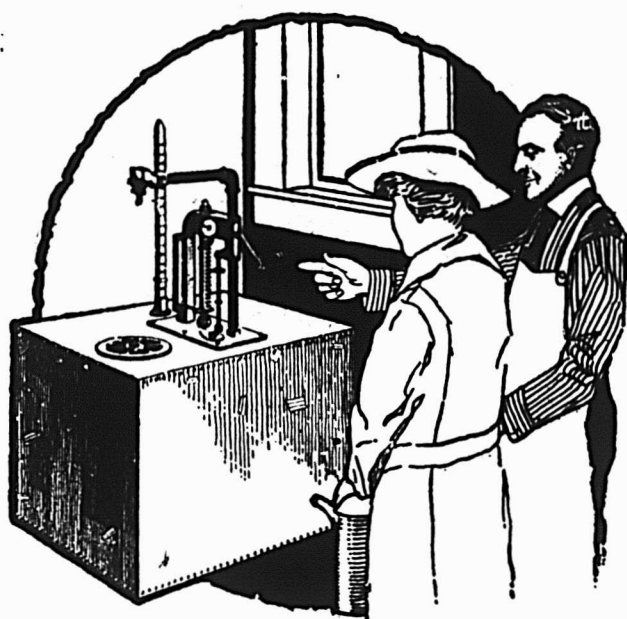


ARMOUR AND COMPANY

Bureaux-chefs et usine:
Hamilton, Ontario.

Maisons-succursales:
Toronto Montréal,
Sydney, N.-E. St. John, N.-B.

Montrez avec Orgueil votre Magasin à Huile



Comparez le magasin à huile pauvre et sentant mauvais avec le magasin muni du système Bowser pour l'emmagasinage de l'huile où tout est propreté et ordre; c'est un endroit où vous aimez à aller et où vous ne craignez pas d'introduire vos clients.

Avec le Bowser, le magasin à huile n'est plus un endroit à éviter; les ventes d'huile augmentent et les besoins de vos clients sont rencontrés rapidement et avec exactitude.

Le Bowser conserve l'huile en condition parfaite; il verse exactement un gallon, un demi-gallon ou un quart de gallon d'un seul coup, directement dans le récipient du client. Pas de renversement à côté, pas d'égouttage, d'éclaboussure ou de perte. Il est construit pour toute capacité.

SYSTEMES

BOWSER

pour l'emmagasinage
de l'Huile et de
la Gazoline

S. F. BOWSER & CO., Inc.

66-68 Frazer Ave.,
TORONTO (ONT.)

BUREAUX DE VENTES DANS
TOUS LES CENTRES

REPRESENTANTS
PARTOUT





LE MEILLEUR PAIN

La FARINE FLEUR de LIS, la préférée du boulanger, parcequ'elle lui permet de faire un excellent pain de ménage ou de fantaisie, des pains au lait délicieux, des galettes au beurre exquises.

Farine Fleur de Lis

Blanche et Pure comme le Lis

Boulangée à la main ou au pétrin mécanique donnera du meilleur pain, et plus de pain que n'importe quelle autre farine

Qualité, Quantité et Profit: Voilà ce que vous obtiendrez en employant la FARINE FLEUR de LIS.

La FARINE FLEUR de LIS est vendue partout en sacs de 98 lbs., et en barils de 98 et 196 lbs.

ST. LAWRENCE FLOUR MILLS CO., Limited
MONTREAL.

Farine Fleur de Lis

NOUS PROUVONS NOTRE CONFIANCE ABSOLUE

dans la haute qualité de notre Farine "FLEUR DE LIS" en étendant notre publicité à tous les journaux de la Province de Québec.

L'annonce dont nous publions le Fac-Simile ci-dessus, va faire le tour de la presse, cette semaine, et créera de la demande en faveur de cette farine de qualité, qui fait du meilleur pain et donne plus de pain que n'importe quelle autre farine.

Etes-vous en mesure de répondre à la demande? Où en est votre stock? Nous sommes prêts à remplir votre commande.

Vendue partout en sacs de 98 lbs., et en barils de 98 et 196 lbs.

ST. LAWRENCE FLOUR MILLS CO., LIMITED,
MONTREAL



Faites de l'Argent sur la vente de vos Balais

Les balais sont d'un usage quotidien dans la maison de chacune de vos clientes et il faut qu'ils soient résistants et bien faits pour durer longtemps. Sous ce rapport, nos balais leur donneront entière satisfaction vu qu'ils sont faits avec le meilleur blé d'Inde au monde, à l'aide des machines les plus modernes.

Le marchand qui tient nos produits en magasin a la certitude absolue de vendre des articles de qualité et durables. — Chaque vente qu'il fera lui en vaudra plusieurs autres et il retirera un superbe profit sur chacune.

Les prix que nous offrons actuellement aux marchands sont exceptionnellement modérés, et ils y gagneraient à placer leur commande immédiatement avant la hausse probable du marché des balais.

Ecrivez aujourd'hui même à

La Fabrique de Balais de Granby Granby, Qué.

Nous offrons pour livraison immédiate les marchandises suivantes:

Poivre Noir	—	Poivre Blanc
Poivre Rouge	—	Gingembre
Cannelle en branche et moulue		
Clou de Girofle		Thym
Allspice (Piments)		Serriette
Epices de Ceylon		Menthe
Muscade		Epices
Borax		pour Catsup
Moutarde "Duffy"		
"Durham"		
Graine de Lin, Millet (Canary Seed)		
Cafés, Thés etc., etc.		

**PRIX SPECIAUX POUR
LE COMMERCE**

J. J. DUFFY & CIE

117 RUE ST-PAUL OUEST, MONTREAL

Manufacturiers de la Poudre à Pâte
COOK'S FAVORITE

Les Produits d' EDDY POUR LE PRESTIGE ET LE PROFIT

ALLUMETTES SILENT FIVE D'EDDY.

Ne renferment pas de poison. S'allument silencieusement. Pas de danger quand elles ont servi. L'allumette qui n'offre jamais de danger et donne toujours satisfaction. Un produit faisant faire de l'argent à tous les marchands.

**LES ARTICLES EN FIBRE DURCIE
D'EDDY.**

Légers, durables — Cuvettes, planches à laver, seaux à eau, etc., qui ne peuvent couler, se déformer ni devenir trempés d'eau. Ce sont des ustensiles sanitaires que toutes les bonnes ménagères apprécieront. Vous y gagneriez à mettre en évidence ces produits d'Eddy. Le prestige Eddy plus la publicité Eddy chez le consommateur feront que vos assortiments partiront rapidement.

**The E. B. EDDY CO., Limited
Hull, Canada.**



**LE PROFIT
SUPPLEMENTAIRE
DU
DETAILLANT**

Si vous achetez le tabac Macdonald dans la boîte de 10 lbs cachetée, vous y gagnez à la longue, vu que vous faites un profit additionnel de 60c à 80c sur chaque boîte.

**TABAC
MACDONALD
à Fumer et à Chiquer**

AGENTS DES VENTES :

Nouvelle-Ecosse—Pyke Bros., Halifax.
Nouveau-Brunswick—Schofield & Beer, St. John.
Kingston—D. Stewart Robertson & Sons.
Ottawa—D. Stewart Robertson & Sons.
Toronto—D. Stewart Robertson & Sons.
Hamilton—Alfred Powis & Son.

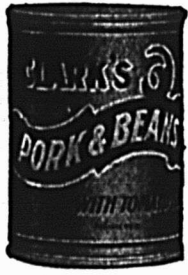
London—D. C. Hannah.
Manitoba et Nord-Ouest—The W. L. Mackenzie & Co., Ltd., Winnipeg.
Colombie-Anglaise—George A. Stone, Vancouver.
Québec—H. C. Fortier, Montréal.

W. C. MACDONALD REG'D.

INCORPORATED

MONTREAL





Mets Préparés de CLARK

Boeuf Salé, Ragoût anglais, Ragoût de queue de boeuf, Saucisse Cambridge, Hachis de boeuf salé, Langue à lunch, Rosbif, Pattes de cochons désossées, Ragout de rognons, Saucisse de Genève, Boeuf à la mode, Langue de boeuf.

QUALITE GARANTIE

Fèves au lard de Clark. Soupes concentrées de Clark. Beurre de peanut de Clark. Viandes en pots de Clark. Dîner bouilli canadien de Clark, Etc., Etc.

Tous de vente facile.

ACHETEZ-LES MAINTENANT.



W. Clark, Limited

MONTREAL

Nous vous remercions

pour votre encouragement durant l'an dernier et nous vous demandons de nous le continuer durant

1920

Les Aliments Marins de la Marque Brunswick

au cours de l'année dernière se sont faits de nombreux nouveaux amis et aujourd'hui les produits de la Marque Brunswick sont en vente dans les meilleurs magasins du

Canada, de l'Atlantique au Pacifique.

Pour 1920, nous avons l'intention de faire tout notre possible pour emballer les Aliments Marins de la Marque Brunswick de manière à ce qu'il soit facile pour les épiciers de partout de vendre nos produits rapidement.

Les Aliments Marins de la Marque Brunswick sont emballés au Canada dans une fabrique propre, moderne et modèle.

Pour la prochaine année, prenez la Marque Brunswick comme votre ligne principale.

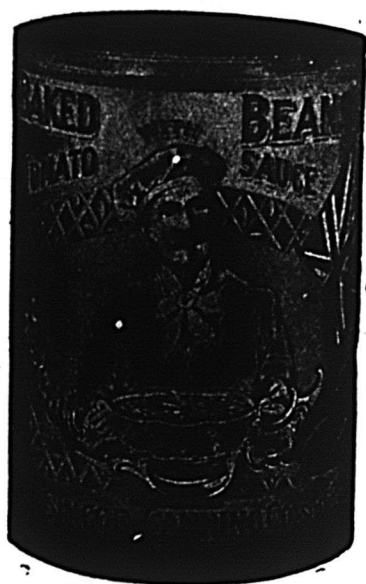
Connors Bros., Limited

Black's Harbour, N. B.

Les Fèves cuites au Four

MARQUE SIMCOE

(à la sauce aux tomates)



La vente de la Marque Simcoe est très profitable. *Ne laissez pas diminuer votre stock.*

Il y a dans le moment une bonne demande pour les fèves cuites au four de la Marque Simcoe. C'est un mets riche, nourrissant et délicieux, chaud ou froid — prêt à servir.

La qualité des fèves cuites au four de la Marque Simcoe permet au marchand d'inciter un nombre de plus en plus considérable de clients à en acheter une caisse à la fois.

Dominion Cannery Limited

HAMILTON

CANADA

CAMILLE

Eau Minérale Naturelle du Bassin de Vichy



Vente autorisée par le gouvernement de la République Française. Recommandée par la profession médicale contre: Goutte, Dyspepsie, Diabète, Acide Urique, etc.

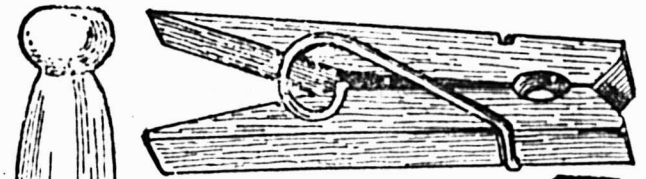
C'est le temps de vous approvisionner.

Adressez immédiatement votre commande à

NAPOLEON MORISSETTE,

Importateur

16-18 Place Jacques-Cartier, - Montréal.



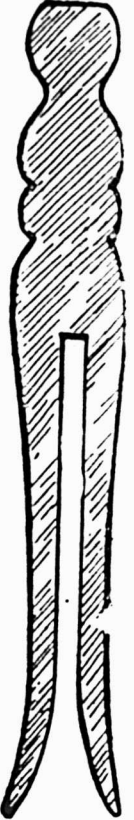
Nos épingles à linge sont d'un modèle qui les fait rester sur la corde. Et elles le font. Les marchands savent cela, à en juger par la manière que les ménagères les demandent. Faites du meilleur bois, elles ne se fendent pas. De superbes profits et la satisfaction des clientes sont assurés au marchand qui vend ces épingles. Adressez-vous à notre agent le plus près.

AGENTS: — Boivin & Grenier, Québec; Delorme Frère, Montréal; J. Hunter White, St. John, N.B.; H. D. Marshall, Ottawa; Harry Horne Co., Toronto; Tomlinson & O'Brien, Winnipeg; Oppenheimer Bros., Vancouver; McFarlane & Field, Hamilton, Canada; Pyke Bros., Halifax, N.E.

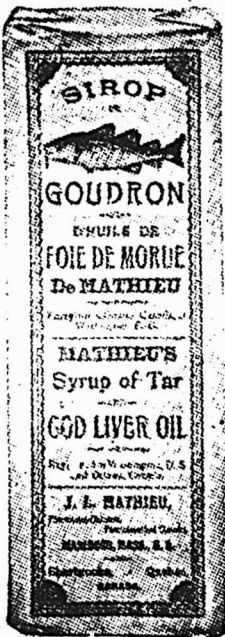
The Megantic Broom Mfg. Co.
LIMITED

Manufacturiers de Balais, d'Épingles à linge

LAC MEGANTIC, QUE.



LE SIROP MATHIEU AU GOUDRON ET A L'HUILE DE FOIE DE MORUE



Ce remède de confiance pour la toux et le rhume est renommé pour ses propriétés curatives rapides. Vous pouvez le recommander à vos clients avec la confiance absolue qu'il leur donnera entière satisfaction.

Il y a une demande continue pour un remède de confiance pour la toux durant ces mois froids de l'hiver. Pourquoi ne pas faire des profits supplémentaires en vendant la ligne de Mathieu?

LA CIE J. L. MATHIEU

PROPRIÉTAIRE

Sherbrooke, Québec.

Ces cirages augmenteront vos profits

Poussez la vente de cette ligne de producteurs de profits — tenez en stock la ligne complète — mettez-la en évidence dans votre magasin. Chaque vente vaut des commandes répétées.

Nettoyeurs pour la maison

Le Poli à métal Ideal, le Poli à Métal Klondike, les cirages à chaussures Gold Leaf et Staon, le nettoyeur Bonnie Bright pour la cuisine et le Poli à meubles Renuall.

Pour l'automobile

Préparation Kleanall pour carrosserie d'auto, préparation Renuall pour capote d'auto et Cire à auto.

Envoyez votre commande immédiatement!

Adressez-vous à votre marchand de gros ou écrivez-nous pour avoir nos prix et nos escomptes.

CANADIAN POLISHES LIMITED

Successeurs de DOMESTIC SPECIALTY CO., LTD.

HAMILTON, Canada.

Des Produits de Qualité

seuls peuvent assurer une bonne clientèle aux marchands. Le succès des grandes maisons de commerce est dû à la qualité des produits qu'elles vendent.

Les meilleures maisons d'épicerie vendent les

ESSENCES CULINAIRES DE JONAS

parce qu'elles savent qu'il n'y en a pas de meilleures sur le marché. La grande demande dont elles sont l'objet rend leur vente très facile et surtout très profitable pour le marchand qui les tient en stock. Le débit fait le profit et c'est une maxime commerciale facile à mettre en pratique avec les "ESSENCES CULINAIRES DE JONAS".

LA MOUTARDE DE JONAS

est un de nos autres produits, remarquable par sa pureté, sa saveur et sa force.

Toutes les ménagères qui la connaissent la préfèrent à celle de toute autre marque. Elle est vendue en pots de verre de plusieurs modèles permettant de faire un étalage attrayant qui ne peut manquer d'attirer l'attention de la clientèle.

LA SAUCE WORCESTERSHIRE "PERFECTION" DE JONAS

est la préférée de toutes les ménagères qui savent apprécier les bonnes choses et qui aiment à servir des mets bien assaisonnés.

Tous nos produits sont de vente facile, à cause de leur jolie apparence et de leur qualité. Prenez-les en stock et ils vous rapporteront des profits substantiels.

Henri Jonas & Cie

MAISON FONDÉE EN 1870

173 à 177 rue Saint-Paul Ouest, Montréal



Le Pupitre qui remplit une Double Fonction

Un pupitre qui vous donne sur le dessus un vaste espace pour le travail—et en plus vous procure un cabinet de classement "personnalisé" où vous pouvez mettre—classés selon vos besoins et prêts à toute nécessité de consultation—les papiers qui demandent une attention future.

Le Pupitre Efficiency d'"Office Specialty" a été construit pour les hommes affaires qui ont besoin d'un grand espace libre et commode pour penser, et qui ont à consulter—instantanément—leurs papiers importants.

Ainsi, dans le Pupitre Efficiency, ils rencontrent leur idéal—un dessus de bureau "libre pour l'action" et un cabinet-classeur approprié pour les

papiers "nécessaires à l'instant", papiers qui peuvent être utiles à toute heure du jour. Si vous êtes intéressé à savoir comment le Pupitre Efficiency aide d'autres hommes affaires à accomplir une plus grosse journée de travail, écrivez-nous pour recevoir un catalogue descriptif.

THE OFFICE SPECIALTY MFG. CO., Ltd.,
Bureau: 81 rue Saint-Pierre, MONTREAL

OFFICE SPECIALTY
FILING SYSTEMS

LE SEL CENTURY



Un sel d'un blanc éclatant, raffiné au plus haut degré possible de pureté. Bien annoncé. Justement populaire.

LE SEL SIFTO



Lorsque les dames l'ont employé une fois, nul autre sel que le SIFTO n'a de chances de figurer sur leurs tables.

Il coule librement par tous les temps. C'est un vrai sel d'un blanc éclatant.

DOMINION SALT CO. LIMITED. SARNIA

Si votre marchand de gros ne peut vous en fournir, nous vous prions de nous écrire, et nous vous adresserons promptement listes de prix et informations détaillées.

DOMINION SALT CO., Limited SARNIA, Canada
Manufacturiere et Expéditeurs

La Qualité Le Service La Demande

Font que nos lignes de Biscuits et Bonbons sont d'une valeur exceptionnelle pour tout marchand qui les tient en magasin.

Essayez-nous pour votre prochaine commande.

Demandez-nous notre plus récente liste qui vous donnera une idée des lignes que nous manufacturons.

Nous accueillerons avec plaisir vos demandes d'informations.

The Montreal Biscuit Company

Manufacturiere de Biscuits et Confiseries

Montréal.

Offrez à votre clientèle nos produits de qualité

Vous leur
donnerez
satisfaction
et ils
reviendront
en acheter
encore.



Nos confitures
ainsi que tous
nos autres
produits
assurent
des ventes
répétées.

En vendant à votre clientèle des *confitures* et des *gelées* d'une pureté absolue et faites des meilleurs ingrédients, vous leur donnez satisfaction et un client satisfait est une source ininterrompue de profits.

Placez nos produits bien en évidence dans votre magasin. Leur jolie apparence attirera l'attention et vous n'aurez pas de difficulté à les vendre.

Notre ligne comprend des
CONFITURES AUX FRAISES, PECHES, GROSEILLES ET PRUNES;
GELEE DE GADELLES ROUGES; CATSUP; SIROPS D'ERABLE.

Donnez votre commande immédiatement et profitez de nos bas prix actuels.

OLD CITY MANUFACTURING CO., REG'D
QUEBEC, QUE.

Volaille Vivante, Oeufs Frais
Pondus et Plume
Demandés par
P. POULIN & CIE
MARCHÉ BONSECOURS, Montréal
Remises Promptes.
Pas de Commissions.
Demandez les prix par lettre.

Exigez cette
Marque



Pour avoir ce qu'il y
a de mieux en fait de

Saucisses au porc frais
Frankfurt

Jambon Pressé

Saucissons de Boulogne

Saucissons Spéciaux

Régulier et à l'all

COTE & LAPOINTE
Enr.

287 rue Adam, MAISONNEUVE

INVENTIONS

Protégées en tous pays

Si vous avez une invention à développer et à protéger, une marque de commerce à faire enregistrer veuillez communiquer avec nous. Nous nous chargerons de faire pour vous les recherches nécessaires. Nous vous aiderons de nos conseils et nous vous donnerons tous les renseignements que vous désirez.

PIGEON & LYMBURNER
AUTREFOIS
PIGEON, PIGEON & DAVID
Edifice "Power" MONTREAL

HOTEL VICTORIA
QUEBEC

H. FONTAINE, Propriétaire
CÔTE DU PALAIS
Plan Américain, \$3.00, \$3.50 et
\$4.00 par jour.

Téléphone Bell 491.

J. A. Trudel J. E. Guillet

TRUDEL & GUILLET

NOTAIRES

Argent à prêter, Règlements de faillite et de successions. Examens de titres, Difficultés commerciales, Collections, etc.

Bureau . . . 36 rue Alexandre

TROIS-RIVIERES

Arthur Brodeur

MANUFACTURIER
D'EAUX GAZEUSES

Spécialités:

Iron Brew	Cidre Champagne
Ginger Ale	Cidre de Pomme
Cream Soda	Eau Minérale
Lemon Sour	Fraise
Cherry Cream	Orange
Champagne Kola	Siphon, Etc.

35 rue Frontenac, TELEPHONE
LABALLE 266

Les
Farines Préparées
et
l'Avoine roulée "Perfection"
de
BRODIE

sont toujours en demande, et vous devriez les placer bien en vue dans votre magasin.

BRODIE & HARVIE, Limited
Montréal. Téléph. Main 496

Tout le monde connaît, Tout le monde achète



Demande
considérable

"RIGA"

Vente
assurée

**Avis aux
Commerçants**

La Grippe Espagnole sévit encore. Garnissez donc vos stocks d'eaux purgatives "RIGA"; elles constituent un préservatif contre ce terrible fléau.

Dites-le à vos clients.

Vendez-leur "RIGA".

SOCIÉTÉ DES EAUX PURGATIVES RIGA, 40 RUE PLESSIS, MONTREAL.

L'EUROPE

DANS LE CREUX DE VOTRE MAIN ...

Si vous écrivez aux

ETABLISSEMENTS G. INGLIS

25 rue de l'Ourthe, Bruxelles (Belgique).

TOUT commerçant doit avoir au moins UNE BONNE RELATION en Europe pour être tenu instantanément au courant des offres, idées et marchandises européennes nouvelles et pour s'y adresser pour toute demande de source d'achat ou de vente, renseignements commerciaux, etc. Une simple lettre contenant votre nom, votre profession et votre adresse, met ce service unique à votre disposition.

Si vous ne nous écrivez pas aujourd'hui, nous perdons UNE chance de faire connaissance avec vous aujourd'hui; mais vous perdez chaque jour CENT chances de dépasser cent fois d'autres commerçants plus progressifs.

L'affranchissement d'une lettre pour l'Europe est de 5c.

Pour faire des ventes répétées prenez en stock le

TUE-MOUCHES

de J. B. CHOUINARD.

Préparation infaillible pour détruire:
POUX, MITES, COQUERELLES,
MOUCHES, INSECTES, ETC.

Sans poison. Son usage ne présente aucun danger. L'essayer c'est l'adopter. Au détail: 25c la boîte ou le Soufflet rempli de poudres à 30c. Superbes profits pour le marchand.

Echantillon envoyé sur demande à

J. B. CHOUINARD, Montmagny, Qué.

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurances, Etc.

EDITEURS

Compagnie de Publication des marchands-détaillants
du Canada, Limitée,

Téléphone Bell Est 1185.

MONTREAL.

Bureau de Montréal: EDIFICE DANDURAND.

ABONNEMENT	{	Montréal et Banlieue . . .	\$2.50
		Canada	\$2.50
		Etats-Unis	\$3.00
		Union postale	\$4.00

Circulation assermentée et auditée par "Audit Bureau of Circulations".

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.
A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement à nos bureaux, quinze jours au moins avant la date d'expiration, l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.
L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable au pair à Montréal.

Chèques, mandats, bons de Poste doivent être faits payables à l'ordre du Prix Courant.

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:
"LE PRIX COURANT", Montréal.

Fondé en 1887.

MONTREAL, vendredi 9 janvier 1920

Vol. XXXIII — No 2

LA COMPAGNIE "LA MACHINE AGRICOLE NATIONALE, LIMITEE."

Dans notre numéro du 19 décembre 1919, nous avons posé quelques questions à cette compagnie relativement au prospectus offrant en vente des débentures de la dite compagnie. Nous recevons aujourd'hui du président de la compagnie, Monsieur Charles A. Paquet, une lettre que nous publions en entier.

Montréal, le 29 décembre 1919.

Monsieur le Directeur de

"Le Prix Courant",

Montréal.

Monsieur le Directeur,

L'attention du bureau de direction de "La Machine Agricole Nationale, Limitée," vient d'être attirée sur les remarques que vous avez faites sur son compte dans votre livraison du 19 décembre 1919.

Nous voulons croire que ces remarques ont été faites de bonne foi, sans le désir de nuire à la Compagnie; cependant, comme elles pourraient avoir ce résultat dans le public, nous vous prions de mettre devant les lecteurs de votre Revue les précisions et les renseignements nécessaires pour leur faire bien connaître notre Compagnie.

Vous avez cité quelques paragraphes d'un article que "Le Soleil" de Québec publiait au sujet des Placements à faire à la campagne par certaines Compagnies. Cet article a été publié dans le numéro du "Soleil" du 9 décembre dernier. Quelques jours auparavant, le 24 novembre, "Le Soleil" avait déjà publié un article intitulé: "En Garde", avertissant les cultivateurs de se méfier des Chevaliers d'industrie et des promoteurs

d'affaires louches tels que les vendeurs d'actions dans les Compagnies fantômes ou sans valeur.

La direction du journal "Le Soleil" publiait quelques jours après, le 27 novembre dernier, sous le titre de "Mise au Point" ce qui suit:

"On nous demande si notre article de lundi dernier, concernant certains vendeurs d'actions dans des Compagnies peu recommandables, visait l'offre de débentures actuellement mises sur le marché par "La Machine Agricole Nationale", de Montmagny?

"Nous n'avons aucune hésitation à dire: non; assurément NON.

"Notre mise en garde s'appliquait à la vente d'actions par des étrangers au district, dans des compagnies que personne ne connaît, qui n'ont aucun établissement d'organisé et dont le seul travail jusqu'à présent a été de faire souscrire des parts et d'empocher l'argent des actionnaires, sans leur donner la moindre garantie quant à son emploi.

"L'Industrie de Machineries Agricoles", organisée à Montmagny, n'a rien de commun avec ces compagnies champignon, et nous nous faisons un plaisir aussi bien qu'un devoir de le déclarer hautement afin de dissiper tout doute possible."

En effet, "La Machine Agricole Nationale, Limitée", ne désigne en somme, sous un nom nouveau, rien autre chose que les industries qui ont appartenues jusqu'à ces derniers mois aux "Usines Générales de Chars et Machineries, Limitée", de Montmagny, et à ses compagnies filiales comme "La Cie de Construction de Montmagny" et "La Manufacture de boîtes de Montmagny".

Cette exploitation industrielle date de 1896, alors que Monsieur A. N. Normand fonda à Mont-



VENDEZ LE TABAC A FUMER GREAT WEST

IL EST DELICIEUX
ET RAPPORTE DE
BONS PROFITS.

magny une Usine pour la construction des machineries en général. L'entreprise progressa rapidement et en 1901, "La Cie Manufacturière de Montmagny" fut organisée pour donner à cette industrie une extension plus considérable en y apportant du capital additionnel et l'appui de plusieurs personnes.

Cette compagnie réalisa les espérances qui l'avaient fait naître. Les Usines furent agrandies, des départements nouveaux furent créés, le volume des affaires augmenta en même temps que l'importance de ses lignes de production: Machineries pour moulin à scie, à préparer le bois, engins à vapeur, moteurs à gazoline marins, machines à chemin, telles que rouleaux à vapeur, concasseurs, etc.

"La Cie Manufacturière de Montmagny" était en 1912 en relation d'affaires depuis plusieurs années avec "La Compagnie Charles A. Paquet de Québec" qui s'occupait de la vente des machineries dans toutes les Provinces de l'est du Canada. Cette Compagnie formée en 1900 avait acquis la Maison d'affaires fondée par Monsieur Charles A. Paquet en 1896. La Compagnie Charles A. Paquet était, en 1912, l'une des plus importantes et des mieux connues parmi les organisations qui s'occupaient de la vente de machineries sur une grande échelle.

Les Directeurs de ces deux compagnies étudièrent en 1912 le projet d'une fusion, croyant qu'en réunissant, dans la poursuite d'un but commun, des compétences qui s'étaient affirmées dans une préparation de plusieurs années, ils pourraient facilement augmenter leur champ d'opération et créer une industrie de premier ordre.

Le projet fut réalisé, une nouvelle compagnie fut formée par les actionnaires des deux compagnies sous le nom de "Les Usines Générales de Chars et Machineries, Limitée", avec siège social à Montmagny et des bureaux d'affaires à Québec et à Montréal. Cette nouvelle compagnie, après avoir acquis les entreprises respectives de "La Compagnie Charles A. Paquet" et de "La Cie Manufacturière de Montmagny", continua non seulement leurs affaires, mais se prépara de suite à entreprendre la fabrication, sur une grande échelle, de la machinerie agricole.

Dans ce but elle fit l'acquisition de grandes étendues de terrains contigus à la Ville de Montmagny et y commença la construction de grandes usines. Son capital initial de cinq cent mille piastres fut porté à un million. En 1914 elle employait trois cents ouvriers, et en plus de sa fabrication ordinaire, elle avait fourni à la Province de Québec, pour l'aider dans la construction des bons chemins, des outillages et machines pour une valeur de \$1,200,000.00.

La déclaration de guerre en 1914 créa à l'industrie des conditions nouvelles auxquelles "Les

Usines Générales" s'adaptèrent immédiatement grâce aux ressources en capitaux, compétences et main-d'oeuvre que dix-huit années d'efforts lui avaient fournies.

La Compagnie se livra à la fabrication des munitions de guerre sans oublier qu'un jour la guerre se terminerait, et qu'il y aurait alors grand besoin d'usines bien organisées pour aider à la réparation des dommages que le grand conflit mondial causerait par tout l'univers. Voilà pourquoi tout en fabricant des munitions "Les Usines Générales de Chars et Machineries, Limitée", ont construit et outillé un des principaux établissements de métallurgie et de mécanique de notre pays avec une fonderie de fonte, de cuivre, d'aluminium et d'acier d'une capacité de 150 tonnes par jour; des forges d'une capacité proportionnelle, etc. Le nombre des employés de cette industrie a atteint quinze cents hommes, recrutés dans toutes les parties de la Province de Québec et d'autres provinces et même des Etats-Unis. Tout cela fut fait en vue d'être employé à la fabrication des machineries agricoles plus tard, tout en servant pendant la guerre à la fabrication des obus.

En novembre 1918, l'armistice fut signé et la fabrication des obus fut abandonnée. La Compagnie se mit immédiatement à l'oeuvre pour réaliser son programme d'avant-guerre. On commença tout de suite la transformation des machines et des outils pour les adapter au nouveau genre de production. La fonderie, les forges, le pouvoir et plusieurs autres départements n'avaient pas à être transformés, il suffisait d'y ajouter quelques machines, ce qui fut fait. Les transformations devaient s'opérer dans l'atelier mécanique, elles sont maintenant faites pour la plus grande partie.

La Compagnie possédait en partie et s'est procurée pour le reste dans le courant de l'été 1919, les plans, spécifications, modèles, méthodes d'organisation et autres valeurs se rapportant à la fabrication de la ligne complète des instruments aratoires et de machines agricoles, la mettant en état de pouvoir se livrer, sans tâtonnement, expériences coûteuses et recherches difficiles, à la fabrication de ces lignes.

Au mois de juin 1919, la "National Appraisal Company" de Boston, dont la compétence ne peut être mise en doute, fut chargée de faire l'évaluation de tous les biens de la Compagnie au point de vue de l'utilité qu'ils pouvaient avoir pour le nouveau genre d'exploitation industrielle que l'on entreprenait. L'inventaire des marchandises fut basé sur le prix actuel d'alors, les actifs permanents, les immeubles de même que les machineries et l'outillage furent évalués en tenant compte des dépréciations que le temps, l'usage, leur moindre utilité avaient pu leur faire subir. MM. La-

Rue et Trudel, comptables, furent ensuite appelés à établir le bilan de la Compagnie.

Les intéressés dans cette industrie crurent qu'il était préférable que la Compagnie qui les exploiterait eût un nom plus en rapport avec son genre d'exploitation et comme il fut jugé utile d'opérer la fusion de la Compagnie "Usines Générales" et de ses compagnies filiales, il fut décidé de former une nouvelle compagnie sous le nom de "La Machine Agricole Nationale, Limitée", pour arriver au résultat désiré.

"La Machine Agricole Nationale, Limitée", comprend les mêmes actionnaires que les compagnies qu'elle a absorbées. Les membres de son bureau de direction sont aussi bien connus: M. Chs. A. Paquet, M.P.P., président et gérant général; M. Ernest Roy, C.R., avocat, vice-président; M. J. H. Paquet, industriel, secrétaire-trésorier; MM. J. N. Cabana, Adélar Fortier et J. O. S. Quintal, de Montréal, et A. N. Normand, industriel de Montmagny, directeurs, sont aussi tous bien connus dans le monde des affaires.

"La Machine Agricole Nationale, Limitée", a consolidé les dettes des compagnies qu'elle a acquises, a pourvu à se procurer les argents nécessaires pour construire un laminoir en rapport avec sa fonderie, pour agrandir ses forges et différents autres départements et pour s'assurer un capital de roulement. Elle a émis \$2,000,000.00 de débentures garanties par une première hypothèque sur tous ses biens immeubles et un droit de gages sur tous ses biens meubles. "La Société d'Administration Générale" de Montréal est la fiduciaire représentant les porteurs de débentures. La Compagnie n'a pas d'autres dettes. Ces débentures ont été vendues au "Placement National, Limitée". C'est cette compagnie qui offre les débentures au public et qui a émis le prospectus auquel vous avez référé.

Vous nous avez posé, dans votre revue, certaines questions auxquelles nous avons répondu en partie dans l'exposé ci-dessus. Nous ajoutons les renseignements suivants: "On peut se convaincre que la Province de Québec absorbe pour une valeur de \$8,000,000.00 annuellement d'instruments aratoires en consultant le rapport des douanes canadiennes, celui des "Stock Brokers" qui nous fournissent les bilans des compagnies les plus importantes qui fabriquent des instruments aratoires au pays. Quelques recherches additionnelles permettent facilement de se rendre compte de la vente faite par les petits producteurs de ces machines, ainsi que par les nombreux courtiers en machines aratoires qui vendent dans notre Province des instruments importés des pays étrangers.

L'item de l'inventaire au montant de \$979,210.38: valeur de plans, spécifications, etc., suivant

évaluation des ingénieurs F. L. Gagnon & W. Rowlands, ne s'applique qu'à ce qui peut servir exclusivement aux nouvelles fins de la compagnie, tout le reste a été ignoré. La valeur mentionnée est bien en-dessous de ce qu'il en coûterait pour se procurer aujourd'hui toute cette partie de l'actif et de plus, il faudrait plusieurs années pour recueillir et accumuler ce qu'il représente de connaissances, d'expériences faites, d'inventions réalisées, de méthodes expéditives et économiques de fabrication, etc. Les ingénieurs qui ont fait l'évaluation de ces plans sont les employés de la Compagnie qui s'est assurée leurs services à cause de leur expérience et de leur compétence incontestable.

Nous considérons que l'industrie de Montmagny est un actif utile pour le Canada et spécialement pour la Province de Québec. C'est une entreprise qui doit son existence et son développement à l'activité d'un petit groupe des nôtres, que les difficultés à vaincre n'ont jamais effrayés. Ceux qui dirigent aujourd'hui "La Machine Agricole Nationale, Limitée", dirigeaient aussi les compagnies modestes qui ont commencé l'oeuvre. Leur travail a été fait sans bruit et nous devons ajouter aussi, sans que le public fût invité à partager les risques d'une entreprise nouvelle. En effet, les différentes compagnies qui ont dirigé l'industrie n'ont jamais offert les actions de leur capital en vente au public, les actionnaires d'aujourd'hui sont presque tous les actionnaires du premier jour dont la confiance initiale a été récompensée par le succès. Par l'entremise du "Placement National", le public peut souscrire aujourd'hui des débentures comportant première garantie mobilière et immobilière sur une industrie de vingt-quatre années d'existence qui a passé à travers toutes les épreuves avec succès et valant plusieurs millions de piastres. Nous pouvons ajouter que la souscription de ces débentures est reçue à tous les bureaux de la Banque Nationale.

L'oeuvre que poursuit "La Machine Agricole Nationale, Limitée", utile en tout temps, est devenue nécessaire et éminemment patriotique à une époque où le crédit du Canada fléchit et où notre dollar est déprécié à l'étranger. Le remède le plus sûr à cette situation désavantageuse n'est-il pas de nous suffire à nous-mêmes autant que possible et de cesser l'importation? "La Machine Agricole Nationale, Limitée", s'occupe de réaliser dans une bonne mesure ce desideratum.

Veillez nous croire, Monsieur le directeur,

Vos bien dévoués,

La Machine Agricole Nationale, Ltée.

Par Chs. A. Paquet,

Président et Gérant.

Les questions que nous avons posées étaient les suivantes :

No 1. — Devons-nous comprendre que le rachat des obligations est à l'option du détenteur d'obligations, ou à l'option de la Compagnie ?

No 2. — Où peut-on se procurer les chiffres pour démontrer que la province de Québec seule absorbait pour environ huit millions de dollars par année de machines agricoles ? N'aurait-il pas fallu dire cinq pour cent ?

No 3. — Devons-nous comprendre que "La Machine Agricole Nationale, Limitée" a payé pour l'actif des Usines Générales de Chars et Machineries un million de dollars d'actions préférentielles, et deux millions de dollars d'actions ordinaires, et en plus que la Compagnie "La Machine Agricole Nationale, Limitée" a assumé le passif de "Les Usines Générales de Chars et Machineries, Limitée", soit cinq cent mille dollars d'obligations, \$321,000 dus aux banques; \$89,000 de créances diverses, et \$60,000 d'obligations de la Compagnie de Construction de Montmagny.

No 4. — Devons-nous comprendre que ces marchandises, d'après inventaire, au montant spécifié, seront toujours une garantie pour les porteurs de débetures, ou seront-elles vendues et remplacées par d'autres ? Cette somme est-elle appelée à varier ?

No 5. — Les prix de cette marchandise ont-ils été calculés au prix coûtant pendant la guerre, ou au prix qu'elle pourrait être remplacée aujourd'hui ?

No 6. — Les machineries et l'outillage sont-elles des machines et de l'outillage pouvant servir exclusivement aux nouvelles fins de la compagnie, ou comprennent-elles aussi de l'outillage et des machineries qui ont servi à faire des obus et qui nécessitent des dépenses de transformation ?

No 7. — Les plans, spécifications, modèles, machines et organisation depuis inventaire, sont-elles des choses pouvant servir entièrement aux nouvelles fins de la compagnie, ou représentent-elles des plans, spécifications modèles, machineries ayant servi à la manufacture d'obus et demandant aujourd'hui une nouvelle transformation ?

No 8. — Les ingénieurs F. L. Gagnon et W. Rowlands sont-ils des employés de la compagnie, ou ont-ils des intérêts dans la compagnie ?

No 9. — L'actif de \$3,567,194.15 comprend-il tous les immeubles, ou y-a-t-il sur les immeubles des hypothèques ayant priorité sur les débetures ?

Nous avons posé des questions spécifiques, et le président de la compagnie répond en faisant l'historique de la compagnie. Nous aurions

beaucoup préféré recevoir des réponses précises, ce qui aurait permis à nos lecteurs de savoir à quoi s'en tenir tout en nous évitant de faire quelques commentaires, mais comme le président de la compagnie a préféré adopter une autre ligne de conduite, nous sommes tenus d'éclaircir un peu la situation.

Notre première question est restée sans réponse.

Il répond à notre deuxième question par une expression d'opinion personnelle qui nécessairement est toujours discutable.

A notre troisième question, le président dit que sa compagnie a consolidé les dettes des compagnies qu'elle a acquises. Monsieur Paquet veut-il jouer sur les mots ? Evidemment, "La Machine Agricole Nationale, Limitée" a assumé le passif des compagnies qu'elle a acquises, et alors comme Monsieur Paquet nous dit que les deux millions de dollars de débetures ont été vendues au "Placement National Limitée", et que conséquemment la Compagnie a dû en recevoir le montant pour payer les dettes qu'elle avait assumées son état financier, toujours d'après le prospectus de la compagnie, se trouve actuellement comme suit en admettant que l'actif n'a pas changé mais que le passif seul est différent.

ACTIF LIQUIDE	
Argent en banque et en caisse	2,767.02
Actions, Obligations, Hypothèques, etc, dans d'autres entreprises	34,500.00
Comptes recevables	\$69,972.22
Moins réserve pour pertes possibles	6,997.22
	62,975.00
	1,054,792.67
	\$1,155,034.69

ACTIF PERMANENT	
Evaluation faite et certifiée par la "National Appraisal Company". Boston, Emplacement des usines et cours, etc.	177,875.00
Bâtisses et accessoires	530,851.77
Machineries et outillage	901,519.43
Roulant	21,564.43
Modèles et plans	21,050.00
Ameublement, usines et hôtel	22,083.83
	1,674,944.46
Evaluation faite par la "National Appraisal Co." juillet 1919	\$1,674,944.46
Moins réserve pour dépréciation	241,995.38
	1,432,949.08
	2,587,983.77
Travaux devant être exécutés avec la balance des fonds provenant de la vente des obligations	650,000.00
	3,237,983.77
Total de l'actif	3,237,983.77

PASSIF

Obligations portant 6½% d'in- térêt	\$2,000,000.00	
Actions préférentielles	1,000,000.00	
Actions ordinaires	2,000,000.00	
		\$5,000,000.00

Le prospectus mentionne que depuis le 25 juillet 1919, la compagnie a acquis des plans, spécifications, modèles, machines, évalués par les ingénieurs de la compagnie à \$979,210,038.00. Il n'est pas dit au prospectus, ni dans la lettre du président, de quelle manière cet actif a été acquis. Comme l'acquisition a été faite après la date du 25 juillet 1919, il a fallu que la compagnie paye pour cette partie de l'actif, soit à même son actif liquide ou à même son actif permanent, à moins que la compagnie prétende l'avoir reçu en cadeau. Ce point reste à être éclairci.

La quatrième question est restée sans réponse.

Notre cinquième question a été répondue d'une manière satisfaisante.

La réponse à notre sixième question n'est pas suffisamment claire. Le président de la compagnie admet qu'une partie de la machinerie a été transformée pour les nouveaux besoins de la compagnie, mais il ne dit pas si cette transformation a eu lieu avant le 25 juillet, et il ne dit pas non plus dans quelle proportion cette transformation a été faite.

Les questions 7 et 8 ont été répondues.

La neuvième est restée sans réponse.

Dans son ensemble, nous croyons que les réponses du président de la compagnie "La Machine Agricole Nationale, Limitée" ne sont pas de nature à pouvoir rassurer entièrement tout homme d'affaires sérieux qui serait sur le point de faire un placement de tout repos en achetant des débetures émises par une compagnie industrielle. Monsieur Charles A. Paquet s'efforce de faire ressortir le côté patriotique de son entreprise et la garantie morale de ses collègues. Nous aurions préféré lui voir témoigner autant de zèle en faveur de l'intérêt de l'acheteur probable de ces débetures. C'est à cet unique point de vue que nous nous plaçons pour analyser la proposition qui est faite par cette compagnie. Quelle est la garantie tangible offerte au détenteur de ces débetures, et quelle est la valeur réelle sur laquelle ces mêmes détenteurs de débetures pourront compter en tout temps pour le remboursement de leur argent?

Les belles paroles, le patriotisme et la garantie morale ne seront certes pas suffisants pour assurer le paiement de ces débetures.

Monsieur Charles A. Paquet, président de la compagnie, nous apprend aussi que cette émission de débetures a été vendue au "Placement National Limitée", et que cette compagnie finan-

cière est responsable pour l'émission du prospectus auquel nous avons référé dans l'un de nos numéros antérieurs.

Il est possible que le prospectus ne donne pas justice à l'entreprise, mais le bureau de direction de "La Machine Agricole Nationale, Limitée" avait la responsabilité de faire le choix de sa maison financière, et si le prospectus a été mal préparé et que, par conséquent, la proposition n'a pas été bien présentée au public, nous croyons que le bureau de direction de "La Machine Agricole Nationale, Limitée" devait accepté sa part de responsabilité.

Nous croyons que cette industrie est des plus utiles dans la province de Québec, et nous aimerions certes à la voir réussir, mais nous ne pouvons nous empêcher de regretter qu'une somme aussi considérable d'obligations aient été émises, garanties seulement par un actif aussi aléatoire. Il est aussi à remarquer que les vendeurs sont muets en ce qui concerne les revenus nets de la compagnie devant servir à assurer le paiement de l'intérêt sur ces obligations.

LA CHAMBRE COMMERCIALE DES CULTIVATEURS, LIMITEE

Nous apprenons que le Procureur-Général de la Province de Québec, par l'intermédiaire de M. Alphonse Décarie, C.R., a présenté en Cour de Pratique une requête dont l'objet est de faire annuler les lettres patentes de la Chambre Commerciale des Cultivateurs, Limitée. Cette requête allègue que la compagnie a commencé ses opérations sans avoir rempli toutes les formalités requises par la loi des compagnies, et aussi parce que cette compagnie se livre à des opérations qui ne sont pas prévues par sa charte.

"Le Prix Courant" avait attiré l'attention de ses lecteurs sur les agissements de cette compagnie dès le mois de juillet 1919. Cependant il ne faudrait pas que l'action du Procureur-Général ne soit qu'un coup d'épée dans l'eau.

Dans "La Presse" du 6 décembre 1919, M. Elie Napoléon Turner informait le public qu'une autre compagnie avait été incorporée sous le nom de "La Chambre des Cultivateurs, Limitée", et la Gazette Officielle de Québec nous apprend que cette compagnie était incorporée au capital de \$500,000.00. Cette nouvelle compagnie, "La Chambre des Cultivateurs, Limitée" doit-elle succéder à "La Chambre Commerciale des Cultivateurs, Limitée"? Les deux compagnies sont sous la direction de M. Elie Napoléon Turner. Ce M. Turner, dans un article très élaboré publié dans "La Presse" du 6 décembre 1919, nous faisait connaître les nombreux avantages offerts par les Sociétés Coopératives, et nous donnait les résultats obtenus dans l'Ontario et

le Michigan, sans oublier de vanter la méthode des Rockdale en Angleterre. Si ces sociétés coopératives, dans ces différents endroits ont eu autant de succès, c'est sans doute qu'elles étaient conduites par des hommes compétents et surtout honnêtes. Ce principe s'applique à toute organisation, qu'elle soit coopérative ou individuelle. Ce qui nous intéresse, ce n'est pas autant ce qui se passe dans les autres pays, que ce qui se passe dans la province de Québec. Que M. Elle Napoléon Turner donne autant de garantie de compétence et d'honnêteté que les personnes qui ont fait un succès des sociétés coopératives des autres endroits mentionnés, et qu'il arrive lui-même au même succès, tout le monde, nous les premiers, lui ferons des compliments. Mais qu'on se serve comme argument de ce qui a été accompli ailleurs pour convaincre les cultivateurs de la province de Québec qu'en s'associant avec lui ils arriveront aux mêmes résultats, il y a là une marge tellement large à franchir que nous n'avons pas suffisamment de crédulité pour accepter ses boniments comme des faits accomplis. En plus, les antécédents de M. E.-N. Turner, tout en n'étant pas une preuve positive que ses insuccès antérieurs dans des entreprises semblables veulent dire qu'il ne pourrait pas réussir dans de nouvelles entreprises, il admettra avec nous qu'il n'est pas facile pour lui que ce soit de lui accorder une confiance absolue tant qu'il n'aura pas démontré, au moins une fois, qu'il est capable de mener à bonne fin une entreprise de ce genre.

L'OEUVRE DE TOUS POUR TOUS

L'Université moderne ne crée ni ne favorise aucune classe de la société. Elle forme une élite, dont elle choisit les éléments dans toutes les classes, et qui concourt au mieux-être de la société entière.

Je crois qu'à l'Université Laval de Montréal qui disparaît, les étudiants fils d'hommes de profession étaient en minorité. C'était la bourgeoisie, la population agricole, voire les masses ouvrières, qui fournissaient le plus grand nombre de sujets.

Cette répartition du recrutement des élèves se maintiendra vraisemblablement, s'accentuera peut-être, à l'Université de Montréal que nous fondons cette année.

L'Université de Montréal oriente vers d'autres carrières que les professions libérales: architecture, génie-civil, agriculture, art vétérinaire, chimie industrielle, commerce et finances, etc. Or ce sont là des voies ouvertes aux jeunes Canadiens les mieux doués, et accessibles à tous, soit qu'ils veuillent continuer et développer l'entreprise fondée par leur père, soit qu'ils désirent s'engager dans une autre direction.

Pour nous en tenir aux choses pratiques, on sait que la vigoureuse organisation du monde mo-

derne et l'âpre concurrence qui se manifeste dans tous les domaines rendent plus nécessaires que jamais une solide formation, des connaissances approfondies. C'est l'Université de Montréal qui préparera la jeunesse canadienne-française aux tâches supérieures de demain, sans distinction de classe ni d'origine. On ne demande pas à l'étudiant d'où il vient: on lui demande où il va.

Les meilleurs sujets tirés de la population urbaine et rurale constitueront dans tous les ordres de l'activité nationale, l'indispensable élite. Nous habitons un pays très riche en ressources encore inexploitées. Pour mettre en valeur notre magnifique domaine, il faut trois choses: de la compétence, du capital, de la main-d'oeuvre. Nous avons la main-d'oeuvre. Les capitaux se trouvent toujours, ici ou à l'étranger, quand s'offre un bon placement. L'honneur et l'intérêt nous commandent d'apporter nous-mêmes le plus important facteur de notre développement économique: la compétence.

Outre la satisfaction du plus légitime orgueil national, chacun trouvera un avantage direct ou indirect à faire de l'Université de Montréal une institution digne de notre race et égale à son rôle. C'est l'oeuvre de tous pour tous. Si chacun n'est tenu de donner que selon ses moyens, personne ne peut s'en désintéresser. On s'honorera en souscrivant. On serait honteux de s'abstenir.

LEON LORRAIN,

Professeur à l'Ecole des Hautes
Etudes Commerciales.

CALENDRIERS POUR 1920

La maison Connors Bros., Ltd., empaqueteurs et metteurs en conserves d'aliments marins de Black's Harbor, Nouveau Brunswick, a publié un très joli calendrier pour 1920. On y voit un superbe paysage, dont le fond est formé de montagnes avec une pittoresque scène pastorale dans la vallée au premier plan, faisant voir de l'herbe, des arbres et un troupeau de vaches au paturage ainsi qu'un petit cours d'eau traversant la prairie. Les couleurs sont superbes. C'est un grand calendrier avec de gros chiffres. Sur la feuille de chaque mois se trouve un petit calendrier donnant le mois antérieur et le mois suivant.

IMPERIAL TOBACCO

Le bureau de direction de la Imperial Tobacco Company vient de déclarer un dividende final de un pour cent (1%), pour l'année finissant le 30 septembre, 1919, ainsi qu'un acompte de dividende de un et demi pour cent (1½%) pour l'année courante, sur les actions ordinaires de la Compagnie; ces deux dividendes sont payables dès maintenant.

Produits canadiens de poissons en saumure et de poissons en conserve.

Dans un pays comme le Canada dont la population, en grande partie, est établie plutôt au loin, vers l'intérieur, la vente du poisson de mer, à l'état frais, est un problème assez difficile; et, quoique cette difficulté puisse être surmontée graduellement par l'emploi des wagons frigorifiques sur trains à grande ou petite vitesse, la quantité de poisson pris chaque année est plus grande, et il en sera ainsi durant quelque temps, qu'il ne peut être consommé alors qu'il est frais. Le travail de la conservation du poisson, au moyen de la salaison, le fumage et la cuisson en boîtes, constitue donc la partie prédominante de l'industrie des pêcheries, en ce qui concerne sa préparation pour le marché, tout en procurant de l'emploi, sur la grève, pour un grand nombre de travailleurs, hommes ou femmes.

Poisson en saumure

Les poissons, tels que le hareng, le maquereau, le gaspereau, et le saumon sont salés et saumurés en barils étanches, et sont préparés, en grande partie, pour l'exportation. Le hareng se trouve en grande abondance, tant sur les côtes canadiennes de l'Atlantique que sur celles du Pacifique. Plus de 100,000,000 de livres sont débarquées sur les côtes chaque année, à proportion de 2-3 sur l'Atlantique, et 1-3 sur le Pacifique. L'on met en saumure environ 100,000 barils; pour la plupart, du hareng. La salaison selon la méthode écossaise a cependant été en usage sur les deux côtes, ces dernières années. Durant la saison de 1918, environ 11,000 barils de poissons salés à la mode écossaise furent préparés, et environ 14,000 barils, sur la côte du Pacifique.

La pêche au maquereau, sur la côte canadienne de l'Atlantique, est très importante. Ce poisson fait son apparition, chaque année, vers le milieu de Mai, à l'embouchure de la baie de Fundy et en divers endroits de la côte de la Nouvelle Ecosse; à mesure que la saison avance, jusqu'en juin, il se dirige vers le golfe St-Laurent. A partir de ce temps, on le trouve en plus grande abondance jusqu'en Novembre, alors qu'il disparaît entièrement des eaux canadiennes. La pêche annuelle s'élève à 17,000,000 de livres dont on saumure plus de 30,000 barils par année.

Les gaspereaux appartiennent à la famille du hareng, mais ils diffèrent du hareng en ce qu'ils entrent dans les rivières pour y déposer leurs oeufs. Ils sont très abondants durant la saison printanière dans les embouchures des grandes rivières, sur la côte de l'Atlantique. La pêche annuelle s'élève à environ 9,000,000 de livres dont on saumure les 2-3, ce qui rapporte 20,000 barils, annuellement.

Le saumon de l'Atlantique se vend frais ou gelé, sauf celui qui doit être expédié en des endroits qui sont encore trop éloignés des marchés. La quantité de poisson que l'on saumure est donc minime et ne s'élève pas à plus de 30 ou 400 barils, par année. Sur la côte du Pacifique, à part le gros saumon du printemps lequel est mis en saumure, les qualités moindres sont salées selon la manière habituelle.

De plus grandes quantités de chaque espèce pourraient être marinées et préparées pour l'exportation, pourvu que les prix soient suffisants pour encourager les fabricants à augmenter leur rendement. Il est bien reconnu, cependant, qu'avant qu'un fabricant de conserves de poisson puisse espérer un bénéfice proportionné, ou de fait, aucun profit quelconque pour le poisson mariné, il doit considérer soigneusement quatre points essentiels: (1) que le poisson doit être salé lorsqu'il est parfaitement frais; (2) que ce poisson soit complètement salé avec une quantité suffisante et uniforme de sel, sur chaque rang, dans chaque baril; (3) que le poisson soit convenablement classé quant à la grosseur et à la qualité, et (4) que l'on emploie des barils étanches pour l'emballage et le transport du poisson au marché.

Le Département des Pêcheries du Ministère en charge de l'administration des pêcheries canadiennes, s'est occupé ces dernières années, de la question du fumage du poisson et de celle de la fabrication des barils, et il y a cinq ans, il a obtenu la Loi de l'Inspection du Poisson, laquelle pourvoit à l'inspection officielle du poisson salé et à ce que les barils dans lesquels ils sont emballés soient marqués au fer chaud. La loi a pour but de faire mettre en usage le baril fort et étanche, de grandeur réglementaire; de plus, elle a pour but de faire améliorer la salaison et le fumage du poisson, comme le choix du poisson lui-même, afin que le produit de la salaison puisse être acheté et vendu en toute confiance. L'inspection n'est pas obligatoire, cependant, et les fabricants décideront eux-mêmes s'ils doivent employer ou non la marque du Gouvernement. Quand un emballeur soumet son poisson à l'inspection, le poisson et les barils doivent naturellement être conformes aux exigences de la Loi d'Inspection, afin d'obtenir la marque du Gouvernement. Des inspecteurs compétents, autorisés par le Gouvernement, voient à ce que les dispositions de la loi soient suivies; ils font l'inspection du poisson qui leur est soumis, et, de plus, ils agissent en qualité d'aviseurs et instructeurs envers les emballeurs et les fabricants de barils. Des rè-

glements, sous forme d'instructions détaillées pour les inspecteurs, ont été imprimés et distribués gratuitement aux intéressés; et plusieurs s'efforcent de produire des barils de qualité conforme à ces règlements.

Mais la Loi n'oblige personne soit à employer les barils de grandeur réglementaire, soit à emballer le poisson conformément aux exigences. Quoique, par la persuasion et l'enseignement, on ait assez bien réussi à faire employer de meilleurs barils et à ce que la salaison soit faite plus soigneusement, il y a encore beaucoup à faire, et il est difficile de dire si le but désiré sera atteint parfaitement à moins que ce ne soit avec la cordiale coopération des commerçants, tant au pays qu'à l'étranger. Un système d'inspection officielle devra être tout à l'avantage des diverses classes d'acheteurs et de commerçants de poisson, et il faut reconnaître que ce sont eux qui pourront le plus sûrement améliorer la situation générale de ce commerce, tout en en bénéficiant eux-mêmes, et ce, en faisant savoir aux exportateurs et consignateurs de poissons canadiens en saumure que les barils portant la marque du Gouvernement seront préférés à ceux qui n'auront pas été inspectés et ne porteront pas de marque.

Poisson en boîte

La mise en conserve du poisson est la branche la plus importante de l'industrie des pêcheries, au Canada. Il y a au-delà de 700 établissements sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique où l'on met en boîtes les diverses espèces de poisson. Sur la côte de l'Atlantique, il y a près de 600 établissements employés à la fabrication des conserves de homard; le hareng est mis en boîtes dans 9 fabriques; l'aiglefin, dans 10; la morue, dans 6; l'albacore, dans 3; les sardines, dans 3; le saumon, dans 3; le maquereau, dans 12; et les palourdes dans 15. Sur les côtes du Pacifique il y a quatre-vingt-dix fabriques de conserves engagées dans la mise du saumon en boîte; dix-huit s'occupent de la conserve du hareng; trois des "pilchards" et deux des palourdes. Il y a sur les côtes canadiennes de l'Atlantique un endroit remarquable entre tous, pour la pêche du homard, tant par son étendue que par les quantités énormes de homards qu'on y trouve. C'est un endroit de pêche incomparable. Avant que l'on eût commencé à mettre le homard en conserve, au Canada, ce poisson n'avait aucune importance, et l'on pouvait acheter le homard à cinquante sous du cent. En effet, le homard, dans le district de la Baie des Chaleurs était tellement abondant que les fermiers l'utilisaient comme engrais pour leurs champs. Les homarderies qui furent établies en 1870 transformèrent ce qui, jusque là, avait été gaspillé, en un article commercial rénumé-

rateur, dans les endroits les plus éloignés de la côte. Vingt ans après, 364 homarderies fonctionnaient, et dix ans plus tard, en 1900, le nombre s'en élevait à plus de 900. C'est là le plus haut chiffre qui ait été atteint. Depuis, il y a eu une grande diminution; moins de 600 fabriques fonctionnent maintenant. En 1870, il y eut 591,000 boîtes d'emballées. En 1900, il y en eut 11,559,984, et en 1918, environ 5,000,000. Ceci démontre une diminution alarmante dans la pêche du homard. Cependant on a mis fin à la situation en abrégant la saison de la pêche, et par la conservation des oeufs de homard.

A part la fabrication des conserves de homard, sur la côte de l'Atlantique, il y a celle des sardines, dont environ 18,500 boîtes furent préparées l'an dernier. Viennent ensuite les palourdes dont on obtint 670,000 boîtes; l'aiglefin, frais et l'aiglefin fumé, 570,000 boîtes; les harengs, tant les frais que les salés, 480,000 boîtes; le maquereau, 76,400 boîtes. Sur la côte de l'Atlantique, on a mis en conserve, quelques milliers de livres de saumon et d'albacore.

La fabrication des conserves de saumon est le trait caractéristique de l'industrie des pêcheries sur la côte canadienne du Pacifique. Il est connu partout que ce poisson abonde sur la côte du Pacifique, et nous n'avons rien à ajouter à ce sujet.

La production annuelle des saumons s'élève à plus de 70,000,000 boîtes. Toutes les espèces de saumon du Pacifique sont mises en boîtes, mais les meilleures qualités, telles que la "sokeye", la rose et la "coho" prédominent. La fabrication des conserves de harengs et des sardines-pilchards, ce dernier poisson, l'un des plus délicieux en conserve, a beaucoup augmenté sur la côte du Pacifique, ces dernières années. En 1918, on a emballé plus de 6,000,000 de boîtes de hareng, et plus de 2,000,000 de boîtes de pilchards. La mise en conserve des palourdes s'éleva à 288,000 boîtes. La fabrication de conserve de harengs et de pilchards pourrait augmenter presque indéfiniment.

Les commerçants et le public consommateur en général, au pays comme à l'étranger, apprendront sans doute avec plaisir qu'il n'est permis à aucune fabrique de conserve de poisson de fonctionner, en Canada, sauf sous licence émise par le Département des Pêcheries du Ministère du Service Naval, sur assurance que l'endroit est approprié pour la fabrication de conserves alimentaires. De plus, ce Ministère, autorisé par la loi, Loi des Viandes et Conserves Alimentaires, fait faire, par l'entremise de son personnel extérieur d'officiers de pêcheries, une inspection systématique et la surveillance de l'état sanitaire des fabriques et des ustensiles dont on y fait usage; des employés, quant à la propreté; l'état du poisson avant qu'il ne soit mis en boîtes; et la manière dont on manie le poisson généralement. La Loi pourvoit, entre autres choses; (a)

à l'inspection de tout poisson et mollusque, durant le procédé de la mise en boîtes; (b) à ce que les boîtes pour la vente au Canada portent le nom et l'adresse du fabricant ou du commerçant qui les achètera directement du fabricant, ainsi qu'une description exacte de l'espèce et de la pesanteur du poisson contenu dans la boîte; (c) la saisie de tout poisson gâté ou malsain destiné à être mis en boîtes. Toutes ces conditions sont de rigueur.

En terminant, permettez-nous d'ajouter que la réputation du poisson canadien n'est pas surfaite; cependant, nous croyons que grâce à cette inspection et à cette surveillance, il sera obtenu que le mode d'emballage soit encore amélioré, et le profit en reviendra également au fabricant de conserves, au commerçant et au consommateur.

ELECTRICITE POUR LA MISE EN CONSERVE

Les fourneaux électriques et les appareils pour la cuisson sans feu sont une source d'économie

Le département de l'Agriculture des Etats-Unis a récemment fait des expériences dans le but d'obtenir les meilleurs résultats dans l'usage domestique de l'électricité pour la confiserie, la mise en conserve et le séchage des fruits et des légumes.

En se servant de la plaque chaude d'un poêle électrique comme de celle du poêle à charbon ou à gaz, on a obtenu un excellent produit, mais le coût, au taux existant, ayant été trouvé trop élevé, on suggéra une autre méthode.

On fit donc une seconde série d'essais en se servant du fourneau du poêle électrique, obtenant ainsi la température de la stérilisation par la cuisson au lieu de l'ébullition. En plus, on omit l'immersion dans l'eau et les boîtes furent placées sur le gril du fourneau. Par ce moyen on réussit à réduire le coût.

L'appareil électrique pour la cuisson sans feu a donné le meilleur résultat, le coût étant la moitié seulement de celui du système de fourneau. Comme pour les autres procédés, on ébouillante d'abord le produit, puis on le presse dans les bocaux qui sont ensuite placés à l'intérieur. On applique alors l'électricité jusqu'à ce que le thermomètre enregistre 180 degrés. On peut alors tourner le commutateur et la réduire à la plus basse température car 40 watts sont considérés suffisants pour garder les bocaux à une température de stérilisation.

Il y a économie à se servir du fourneau électrique et des appareils pour la cuisson sans feu, vu que la source de la chaleur et les articles à traiter se trouvent ensemble dans un espace hermétiquement fermé, tandis qu'en se servant des poêles ordinaires, on perd invariablement une grande partie de la chaleur qui se répand à l'extérieur.

Le séchage des légumes a aussi été expérimenté. On s'est servi d'abord du fourneau d'un poêle électrique, puis du poêle et d'un éventail électrique et finalement de l'éventail seul. On peut diminuer le coût d'opération en se servant de ce qui reste de la chaleur d'un fourneau après certaines cuissons. Cette chaleur est suffisante pour commencer le procédé du séchage; quand le fourneau refroidit, on ouvre la porte et on place auprès un éventail électrique ordinaire. Le séchage est ainsi promptement terminé.

LES HUITRES EN BOCAUX DOIVENT ETRE CONSERVEES DANS DES GLACIERES

Une curieuse impression s'est répandue parmi certains marchands d'huîtres en bocaux scellés, c'est qu'en raison de ce cachetage hermétique, le produit était protégé contre la détérioration et pouvait être employé pour fins d'étalages tout comme les fruits conservés en bocaux.

On devrait se rappeler que le fruit en conserve est un article ayant subi une préparation et que l'emballage est stérilisé par la chaleur. Pour l'huître le cas est complètement différent. Le bocal n'est qu'un récipient commode et attrayant et ne constitue qu'une protection contre la détérioration de l'eau et autre substances. Mais les huîtres sont les mêmes que celles expédiées en vrac et sont tout aussi périssables. En bocaux elles sont presque aussi périssables que dans les conditions ordinaires d'un magasin, encore que si elles sont convenablement conservées dans des glaciers, elles peuvent se conserver plus longtemps.

Les huîtres en bocaux doivent être conservées dans des glaciers. Si on veut en faire un étalage, il faut du moins les entourer partiellement de glace. Croire qu'on peut les laisser dans le magasin sous prétexte qu'elles sont sous verre est une grave erreur. Ce sont des huîtres fraîches qui n'ont subi aucune préparation, et il est par conséquent impossible de les protéger de la détérioration par une autre méthode que le froid.

UN RECORD POUR LES CIGARETTES

La production américaine dépasse actuellement plus de 4,250,000,000 par mois.

La production des cigarettes aux Etats-Unis, au mois de septembre dernier, s'est chiffrée à 4,283,685,000 cigarettes, soit une augmentation de 877,000,000 sur celle du même mois en 1918. C'est là plus grande augmentation pour un mois enregistrée dans l'histoire de l'industrie américaine et cette production établit un record pour un mois.

LA FABRICATION DES GLACES EN BELGIQUE

Correspondance belge.

La Belgique recommence à exporter des glaces: c'est là un exemple de la rapidité avec laquelle la nation belge recouvre son activité. Il est donc intéressant de dire quelques mots à ce sujet.

Nous avons eu l'occasion de visiter la fabrique de la Société Anonyme des Glaces de Moustier qui fournit en quantité presque aussi grande qu'avant la guerre au Canada, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, à l'Australie et à toutes les contrées du monde. Nous avons quitté Bruxelles en compagnie du Comte Félix Goblet d'Alviella, président du Conseil d'administration et après deux heures d'auto nous sommes arrivés dans la vallée de la Sambre. En descendant le magnifique panorama de la citadelle de Namur et du paysage environnant s'offrait à notre vue, au-dessous dans la vallée on apercevait la fabrique de glaces et les mines de charbon.

Le directeur, M. Paul Lhoest, nous a conduit lui-même à travers l'usine et nous a expliqué le procédé de fabrication.

L'usine est extrêmement intéressante et possède une machinerie des plus modernes qui économise la main-d'oeuvre et augmente la production qui s'élève approximativement à 6 millions de pieds carrés par an.

Lors de l'invasion des Allemands en 1914, M. Lhoest réussit à cacher les machines les plus importantes. Il est intéressant de noter que pendant 1915 et au commencement de 1916, l'usine put expédier des marchandises de son stock en Angleterre par voie de Hollande. Plus tard les Allemands utilisèrent l'usine pour un dépôt de munition et aussi pour fabriquer les matelas en copeaux pour les soldats allemands. Une grande quantité de copeaux fut abandonnée par eux, on les emploie aujourd'hui pour l'emballage des glaces. En 1916 la maison Krupp réquisitionna une des deux turbines de 3,000 chevaux, mais M. Lhoest fut capable de retracer cette turbine qui a été depuis renvoyée. On peut s'imaginer la somme de travail qui a été nécessaire pour remettre en marche une usine aussi énorme, après la destruction et le pillage de l'armée allemande, mais aujourd'hui l'établissement travaille presque à sa capacité normale.

Avant la guerre, la Belgique était un des principaux fournisseurs de glaces du monde, et elle est en train de reconquérir rapidement sa place dans cette industrie.

M. Lhoest nous a expliqué que les différents fabricants de glaces étaient réunis en un syndicat, ce qui leur permettait de fournir les marchés mondiaux avec plus de profit.

Il est intéressant de noter que d'un bout à l'autre de l'usine on peut voir des installations mécaniques pour économiser la main-d'oeuvre. Le sable est monté par un monte-charge, séché et tamisé. Il est ensuite mélangé aux autres ingrédients dans un mélangeur automatique et de là transporté aux fours. Les réceptacles pour l'usine sont tous fabriqués sur place.

Les fours sont chauffés par des flammes de gaz alternatives d'un bout à l'autre et une température continue de 1500 degrés centigrades y est maintenue. Lorsque la composition a atteint l'état voulu elle est enlevée par une machine automatique et transportée par une grue à la table de coulage. Il est intéressant de voir cette masse rouge en fusion s'étendre sur la table, puis le rouleau d'acier l'aplatit à l'épaisseur voulue. On la pousse alors dans le premier four sur un rouleau sans fin qui oblige la plaque de verre à passer dans 26 fours consécutifs et à rester pendant 8 minutes dans chacun d'eux. Dans chaque four la température diminue jusqu'à ce que la température du dernier ne soit plus de 75 degrés centigrades.

Dès qu'une sort du dernier four, les 25 autres avancent automatiquement d'un four et ainsi de suite jusqu'à ce que sorte la dernière plaque sous forme d'une substance grise opaque qui ne ressemble en rien au produit fini.

La plaque est roulée jusqu'à la table d'inspection et découpage et en 10 secondes elle est enlevée en morceaux au moyen de grues et placée sur un côté pour le polissage et le meulage. Pour cette opération les morceaux de toutes tailles sont placés sur une table circulaire où on les cimente au moyen d'une composition, pour les empêcher de bouger lorsque la table tourne. Toute la table est transportée au meulage et subit alors la première opération pour finir la plaque. Une pression hydraulique est exercée et du sable et de l'eau sont envoyés sur la table tournante et les disques. Quand cette opération est terminée, la table tournante est emmenée par un moteur électrique au polissage où l'on emploie l'oxyde de fer et le feutre. Lorsqu'un côté est terminé, la glace est retournée et la même opération se répète pour l'autre côté.

La glace est alors triée et classée, un traitement supplémentaire est donné à quelques morceaux et la coupe est faite suivant les pailles et les défauts.

La glace est alors prête pour l'expédition et elle est envoyée à la salle d'expédition par des grues. Elle y est emballée dans les fameuses caisses à vitres et attend là le moment de son départ. Nous y avons remarqué des glaces pour l'Australie, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, l'Amérique du Sud, etc... Il était surtout intéressant de voir des

POUR FAIRE CONNAITRE ---



Un nouveau support de bas ayant des avantages qui le feront vite acheter par toutes les mères.

C'est la jarrettière WILSON avec "Corde et Coullasse" — le premier support de bas réellement confortable mis sur le marché.

Dans toute l'Amérique, il n'y a rien de semblable. Jamais l'on a vu un support de bas obtenir un succès aussi rapide.

Elle permet la croissance droite des enfants "comme de petits soldats". Donne la liberté complète de mouvement. Ne tire pas les bas — ne les déchire pas. Et elle les TIENT droits.

Plus d'un million de mères ont déjà acheté les Supports de bas Wilson.

Nous sommes actuellement à les fabriquer et à les distribuer au commerce canadien.

Deux modèles au choix — avec courroie sur les épaules, tel qu'illustré ci-dessus et le modèle "épinglé à la taille."

WILSON

Supports de bas

Placez votre commande immédiatement — directement ou par l'intermédiaire de votre marchand de gros.

Les supports de Wilson se vendent au détail 50c. Votre profit est de 40 pour cent !

Voici de Bonnes Nouvelles, aussi:

Depuis plus de 18 ans, les supports de bas du modèle C M C ont été les plus populaires sur le marché.

Aucun autre support de bas n'a été l'objet d'une vente aussi énorme au Canada. Parce que l'on n'a jamais inventé un support de bas aussi bon que le C M C.

Il n'a pas de pièce pouvant faire un trou rond dans le bas. Pas d'agrafe pour le pincer. Rien qu'un fermoir simple, protégé (superbement plaqué et anti-rouille) ne pouvant en aucune manière déchirer, user ou glisser.

Pendant la guerre la demande pour les supports de bas CMC a de beaucoup dépassé notre production. Les matières premières ainsi que la main-d'oeuvre sont devenues rares.

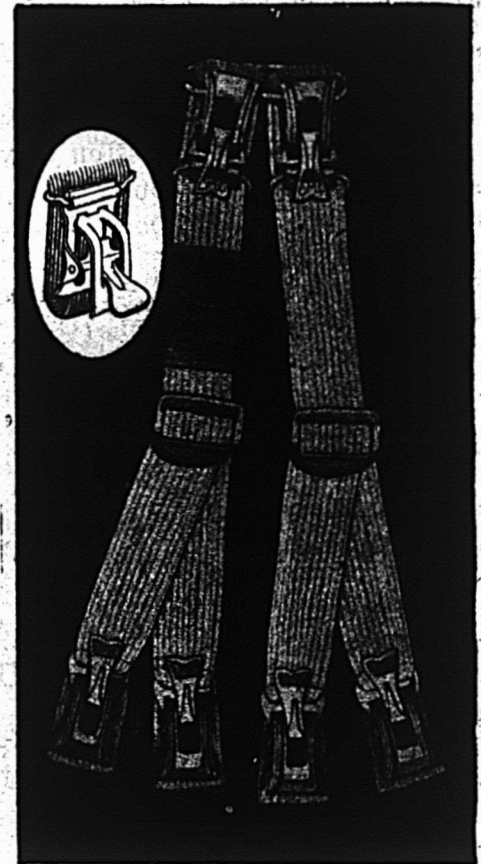
A présent, nous sommes en mesure de répondre à toutes les demandes. Examinez immédiatement ce qu'il vous fait — pour femmes, demoiselles et enfants. Placez votre commande tout de suite pour ce support de bas satisfaisant et garanti profitable — directement ou par l'intermédiaire de votre marchand de gros.

C. H. Westwood Mfg. Co., Limited

TORONTO

Vendu par les marchands de gros de Montréal suivants:

Alphonse Racine Limitée, Matthews Towers,
P. P. Martin & Cie, Limitée.



Le Marché de l'Alimentation

Mercredi soir, le 7 janvier, 1920

Les marchés des provisions ont subi un peu moins de changements que d'habitude, mais la situation du porc s'est affermi considérablement et le prix pour les lots vivants de choix a monté de \$1 à \$1.50. Les porcs abattus ont subi la même hausse. Les huitres ont monté de 20 à 25 pour cent, à cause du mauvais temps aux endroits de production. Le prix du poisson gelé s'est affermi. Les viandes préparées sont stables. Le beurre est en demande et il y a une activité notable pour le crémier No 2. Les stocks de fromage sont considérables, mais les prix restent sans changement. Le saindoux est encore très actif. La margarine importée des Etats-Unis est très ferme. Le commerce des oeufs est tranquille, de même que celui des volailles.

LES PORCS ENREGISTRENT UNE AVANCE; ELLE POURRAIT ETRE TEMPORAIRE.

Viandes fraîches. — Une avance a été enregistrée dans la base du prix des porcs vivants et abattus. Cette hausse est due, en partie, aux petites offres faites, car les cultivateurs n'en ont expédié qu'une petite quantité. Par suite, cette hausse pourrait n'être que temporaire. Les lots choisis se vendent de \$18 à \$18.50 les 100 lbs, vivants, et abattus de \$26.50 à \$27. Le ton du marché des bestiaux est très ferme et les ventes de boeuf de choix sont considérables pour la saison.

Nous cotons:

Porcs vivants	18.00	18.50
Porcs préparés—		
Tués aux abattoirs, petits		
65-90	26.50	27.00
Porc frais—		
Gigot de porc (trimmé)	0.31½	
Longes (trimmées)	0.36	
Longes (non trimmées)	0.32	
Epaules (trimmées)	0.25	
Saucisse de porc (pure)	0.23	
Saucisse de ferme	0.18	
Boeuf frais—		
(Steers et Helfers):		
Quartiers derrière	0.26	0.28
Quartiers devant	0.15	0.17
Longes	0.38	
Côtes	0.25	
Chucks	0.14	
Hanches	0.19	
(Vaches)—		
Quartiers derrière	0.19	0.22
Quartiers devant	0.12	0.14
Longes	0.27	
Côtes	0.22	
Chucks	0.12	
Hanches	0.18	

Veaux (suivant qualité)	0.22	0.28
Agneaux, 50-80 lbs (entiers), la lb.	0.28	
Mouton, 45-50 lbs No 1	0.18	

LES VENTES STABLES POUR QUELQUES VIANDES PREPAREES.

Viandes préparées. — Les marchés ont été stables ces jours derniers pour les viandes préparées, et le ton est ferme, mais sans changement. La demande a été très considérable durant le temps des fêtes, et on dit que les ventes ont été satisfaisantes.

Jambons—		
8-10 livres	0.35	
Medium, fumé, la livre:		
12-14 livres	0.36	
14-20 livres	0.35	
20-25 livres	0.30	
25-35 livres	0.30	
Plus de 35 livres	0.28½	
Bacon—		
Déjeuner	0.39	0.50
Cottage roulé	0.32½	
Jambons Picnic	0.27	
Porc en baril—		
Canadian short cut (brl) morceaux de 26-35	56.50	
Dos clear fat (brl) morceaux de 40-50	64.00	
Porc heavy mess (brl)	52.00	
Boeuf plate	30.00	
Boeuf mess	23.00	
Porc engraisé aux pois	53.00	

LES VIANDES ROTIES SE SONT BIEN VENDUES DURANT LES FETES.

Viandes cuites. — Les demandes de la part du commerce pour la plupart des viandes cuites ont été assez considérables durant les fêtes, mais ces achats ont ralenti depuis. En général, le ton du marché est stable.

Nous cotons:

Tête en fromage	0.14	
Langue de boeuf en gelée, choix	0.55	
Langue de porc en gelée	0.40	
Jambon et langue, la lb.	0.32	
Veau et langue	0.23	
Jambons, cuits	0.46	0.49
Epaules, rôties	0.44	
Epaules, bouillies	0.44	
Pâtés de porc (douz.)	0.12	
Boudin, la lb.	0.12	
Mince meat, la lb.	0.15	0.19
Saucisse de porc, pure	0.24	
Bologne, la lb.	0.13	

LE MARCHE DU BEURRE SANS CHANGEMENT.

Beurre. — Il n'y a pas de changement notable à enregistrer sur ce marché. Les prix se maintiennent, mais le volume des affaires dans tou-

tes les directions a été plus petit en partie à cause de la fête de cette semaine, et le marché a été plus tranquille.

Nous cotons:

Le meilleur crémier	0.67	0.67½
Le meilleur courant	0.62	0.64
Bon crémier	0.65	0.66
Le meilleur de ferme	0.62	0.63

LE MARCHE DU FROMAGE TRANQUILLE.

Fromage. — Il n'y a rien d'important à signaler sur le marché du fromage. La demande de toutes les sources pour des stocks a été lente et, en général, les affaires ont été tranquilles.

LA DEMANDE CONTINUE D'ETRE LOURDE POUR LE SAINDOUX.

Saindoux. — Il y a eu de fortes demandes sur les stocks de saindoux et le ton a continué d'être fort, avec des prix fermement maintenus, bien qu'ils n'aient pas changé.

Nous cotons:

Saindoux, pur—		
Tierces, 40 lbs, la lb.	0.29½	0.30
Tinettes, 50 lbs, la lb.	0.30	0.30½
Seaux, 20 lbs, la lb.	0.30½	0.30½
Morceaux, 1 lb, la lb.	0.31	0.32½

LA GRAISSE VEGETALE SE VEND, MAIS LA DEMANDE EST LIMITEE.

Graisse Végétale. — Bien que quelques ventes de graisse végétale aient été faites, la demande est plutôt limitée, par suite des prix un peu plus élevés obtenus pour les variétés de saindoux pur. Aucun changement dans les prix. †

Nous cotons:

Tierces, 400 lbs, la lb.	0.28	
Tinettes, 50 lbs	0.28½	
Seaux, 20 lbs, la lb.	0.30	0.28½
Morceaux de 1 lb, la lb.	0.30	0.30½

LE PRIX DE LA MARGARINE IMPORTEE PLUS FERME.

Margarine. — Comme nous le disions dans le préambule, le marché est ferme pour l'oléomargarine importée des Etats-Unis et cette fermeté est due aux taux excessifs du change. Les prix, ici, n'ont pas subi de changements.

Margarine—

En morceaux, suivant la qualité, la lb.	0.37	0.39
En tinettes, suivant la qualité, la lb.	0.31	0.34

LE COMMERCE DES OEUFS TRANQUILLE; LA DEMANDE LIMITEE.

Oeufs. — Nous avons eu une fête cette semaine, et le fait que les épiciers et autres marchands ont fermé leur établissement ont eu pour effet de rendre la demande pour les stocks plutôt limitée et le commerce a été tranquille, mais le ton du marché est ferme pour toutes les variétés et les prix restent sans changements.

Voici les prix du gros que nous cotons:

Oeufs strictement frais	0.90	0.95
Choisis	0.00	0.65
No 1	0.56	0.57
No 2	0.53	0.55

LES VOLAILLES EN PETITE DEMANDE

Volailles. — Les volailles préparées sont en très petite demande et le marché est tranquille avec le ton facile. Les arrivages continuent d'être considérables pour la saison. Les stocks en mains sont plus considérables que d'habitude, mais la température est encore favorable pour la conservation des stocks et il n'y a pas de changement notable de prix à enregistrer.

Nous cotons:

Dindes, la lb.:		
Choix	0.49	0.50
Bonnes	0.47	0.48
Communes	0.45	0.46
Poulets:		
Choix	0.33	0.35
Bons	0.30	0.32
Communs	0.25	0.30
Oies	0.28	0.32
Canards	0.38	0.40

LES HUITRES PLUS CHERES; LE POISSON GELE S'AFFERMIT.

Poisson, Huîtres. — Les huîtres ont monté de 20 à 25 pour cent. Cette hausse est due à la tempête qui a traversé les endroits de la production ainsi qu'à la rareté de la main-d'oeuvre. En général, le commerce du poisson est actif. La demande est bonne pour la morue, les carrelets, le hareng et le maquereau. Les stocks étant limités, on s'attend à ce que les prix montent avec une demande active. Pour toutes les lignes de poisson mariné et salé, le commerce est tranquille.

Nous cotons:

Poisson frais		
Haddock	0.08½	0.09
Morue, tranchée	0.11	0.13
Morue pour le marché	0.07½	0.08
Carrelets	0.08	0.10
Crevettes	0.45	0.45
Homards vivants	0.60	0.60
Saumon (B.C.), la lb,		
rouge	0.30	0.30
Maquereau	0.18	0.18
Poisson blanc	0.16	0.16

Poisson fumé

Haddies, BXs, la lb.	0.11	0.12
Filets	0.17	0.18
Bloaters, la boîte	2.50	2.50
Kippers	2.15	2.50

Poisson gelé

Gaspereaux, la lb.	0.06½	0.07
Flétan, gros et petit	0.18	0.19
Flétan, de l'Ouest	0.20	0.21
Flétan, moyen	0.21	0.22
Haddock	0.07	0.07½
Maquereau	0.15	0.16
Doré	0.15	0.16
Morue en tranches	0.08½	0.09
Saumon de Gaspé, la lb.	0.24	0.25

Poisson salé

Morue—		
Morue, gros baril, 200 lbs	20.00	20.00
Morue, No 1, médium, brl de 200 lbs	17.00	17.00
Morue No 2, brl de 30 lbs	15.00	15.00
Pollock No 1, brl de 200 lbs	14.00	14.00
Morue, sans arêtes (boîtes de 30 lbs), la lb.	0.20	0.20
Morue, sans arêtes, (cartons de 24 lbs), la lb.	0.20	0.20
Morue (Ivory), morceaux de 2 lbs, boîtes de 20 lbs	0.18	0.18
Morue, sans arêtes (2 lbs)	0.20	0.20
Morue, en filaments (boîtes de 12 lbs)	2.40	2.50
Morue séchée, baril de 100 lbs	16.00	16.00

L'ÉPICERIE

Le changement le plus important à signaler cette semaine sur le marché de l'épicerie, c'est la hausse de \$2.25 le baril pour la farine. Ce n'est pas une bien bonne nouvelle pour le commerce, car bien que l'on s'attendait à une hausse, l'on n'avait jamais pensé qu'elle serait aussi considérable. Les nouvelles cotations sont \$13.25 le baril pour la farine de blé du printemps et \$10.20 pour celle de blé d'hiver. L'avance nette est de \$2.25 le baril. Les prix, aussi, sont calculés pour les divers points à partir de l'ouest de Fort William, suivant les frais de transport. Les minoteries ne s'attendent pas à une hausse des shorts et du son, en vue du fait que la hausse de la farine semblerait absorber la demande, laissant les prix des nourritures au cultivateur sans changement.

La farine en paquets, naturellement, montera aussi bientôt, à la suite de l'annonce de cette hausse. L'avoine en paquets, les nourritures de blé et Farina subiront une hausse également. Les raisins sont plus chers, \$13 le baril étant coté pour l'Emperor. Les choufleurs, le céleri, les radis et les choux se vendent tous plus chers. Le sucre est ferme et les tendances portent vers la hausse de cette commodité. Le riz et les épices, la mélasse et les sirops sont régi par un ton fort. L'avoine roulée est à la hausse, mais sans changement encore. Le café, le cacao et les thés sont actifs et fermes. Les amandes à écale molle ont monté d'un centin.

LES SOUPES PLUS CHERES; LES OLIVES AUSSI

Soupes, Olives. — Les prix ont été révisés à la hausse pour les soupes Campbell, la cotation actuelle étant \$1.85 la douzaine, soit une augmentation de 20c la douzaine sur l'ancien prix.

Les olives Manzanilla et Queen, des diverses grosseurs, ont monté de 15c à 75c la douzaine, suivant le poids. Cette hausse est due en partie au coût plus élevé des récipients.

LE PRIX DES CONFITURES MONTÉ; LES ESSENCES AROMATIQUES BAISSENT

Confitures, Essences Aromatiques. — Les confitures Aylmer se vendent plus chères. L'avance est de 5c la douzaine pour les pots de 12 onces; 10c la douzaine pour ceux de 16 onces; 15c la douzaine pour les boîtes de 2 lbs; de 5c à 10c la douzaine pour les boîtes de 4 lbs; 6c sur les boîtes de 5 lbs et 7c sur les boîtes de 7 lbs.

Les essences aromatiques de Jonas ont baissé. Les bouteilles rondes de 2 3-4 onces. se vendent à présent \$2.50, soit une réduction de 20c.

LES MARCHANDS DE GROS RECOIVENT DES STOCKS DE SUCRE SATISFAISANTS.

Sucre. — Les marchands de gros disent qu'ils reçoivent des livraisons satisfaisantes des raffineries, et bien que les stocks n'ont jamais été aussi considérables, ils sont quand même en position de fournir des stocks satisfaisants au commerce du détail. Par suite des taux élevés du change, le marché est très ferme, naturellement, et l'on ne s'attend pas à une base de prix plus facile. Ceux qui attendent une livraison immédiate de sucre brut paient un prix très élevé pour avoir ce qu'il leur faut, près de 14c le quintal étant payé aux points d'expédition de Cuba pour du sucre expédié immédiatement. Les tendances sont à la hausse.

Nous cotons:

Les 100-livres	
Atlantic, extra granulé	12.00
Acadia, extra granulé	12.00
St. Lawrence, extra granulé	12.00
Canada, extra granulé	12.00
Dominion Cristal granulé	12.00
Glacé, barils	12.20
Glacé, (boîtes de 25 liv.)	12.60
Glacé, (boîtes de 50 liv.)	12.40
Glacé, 1 livre	13.70
Jaune No 1	11.60
Jaune No 2 or	11.50
Jaune No 3	11.40
Jaune No 4	10.55
En poudre, barils	12.10
En poudre, 50s	12.30
En poudre, 25s	12.50
Cubes et dés, 100 lbs	12.60
Cubes, boîtes de 50 lbs	12.70

Cubes, boîtes de 25 lbs.	12.40
Cubes, paq. de 2 lbs.	14.00
En morceaux Paris, barils	11.85
En morceaux 100 lbs	11.95
En morceaux boîtes 50 lbs	12.05
En morceaux boîtes 25 lbs	12.25
En morceaux cartons 5 lbs	13.00
En morceaux cartons 2 lbs	13.25
Crystal Diamond, barils	12.60
" " boîtes 100 lbs	12.70
" " boîtes 50 lbs	12.80
" " boîtes 25 lbs	13.00

SI LE CHANGE BAISSÉ, DES CONSERVES SERONT EXPORTÉES.

Conserves. — Il y aura, si les taux de change le permettent, une exportation considérable de conserves, surtout de fruits. Jusqu'à ce que cela soit réglé et que des arrangements satisfaisants soient faits pour les acheteurs européens, il n'est pas probable que le mouvement soit considérable. La demande existe et elle est suffisante pour absorber une grande partie de ces produits. Les demandes locales ont été de saison, et les ventes de semaine en semaine sont considérées comme satisfaisantes.

CONSERVES DE LEGUMES—

Asperges (américaines vertes), doz. 2½s	4.50	4.85
Asperges importées, 2½s	5.50	5.55
Asperges (pointes) canadiennes	5.50	6.00
Fèves, Golden Wax	1.75	1.85
Fèves, Refugee	1.70	1.75
Blé-d'Inde (2s)	1.62½	1.65
Betteraves, 2 lbs	1.00	1.25
Carottes (tranchées), 2s.	1.45	1.75
Blé-d'Inde (en épis) gal.	7.00	7.50
Epinards, 3s.	2.85	2.90
Epinards, Can. (2s)	1.80	1.80
Epinards Californie, 2s	3.15	3.50
Tomates, 1s.	1.45	1.50
Tomates, 2s.	1.50	1.50
Tomates, 2½s.	1.80	1.85
Tomates, 3s	1.90	2.15
Tomates, gallons	6.50	7.00
Citrouille, 2½s. (doz.)	1.50	1.55
Citrouille, gallon (doz.)	4.00	4.00
Pois, standards	1.85	1.90
Pois, early June	1.92½	2.05
Pois, très fins, 20 oz.	3.00	3.00
Pois, 2s., 20 oz.	1.87½	1.87½

LES AMANDES PLUS CHERES; GROSSES VENTES DE NOIX.

Noix. — Une avance sur les amandes de Tarragone a été faite par une maison de gros, et les tendances des noix nouvelles, surtout pour celles qui nous viennent d'Europe, sont à la hausse. Le commerce a été considérable ces dernières semaines, et bien qu'il y ait eu peu de changements importants à noter sur la base, il y a une fermeté apparente dans la plupart des lignes. Les ventes de noix avant Noël ont été énormes, plusieurs lots de char ayant changé de mains.

Amandes Tarragone, la lb.	0.35	0.30
Amandes (écalées)	0.60	0.60
Amandes (Jordan)	0.75	0.75
Noix du Brésil, (nouvelles)	0.26	0.26
Chataignes (canadiennes)	0.27	0.27

Avelines (Sicile), la lb.	0.28	0.30
Avelines Barcelone	0.25	0.26
Noix Hickory (grosses et petites)	0.10	0.15
Pecans (New Jumbo) a lb.	0.35	0.35
Peanuts (rôties) —		
Jumbo	0.24	0.24
Fancy	0.15	0.17
Extras	0.12	0.14
Salées espagnoles, la lb.	0.29	0.30
Ecalées No 1, Espagnoles	0.24	0.25
Ecalées No 1	0.16½	0.18
Ecalées No 2	0.14	0.14
Peanuts (salées) —		
Fancy entières, la lb.	0.38	0.38
Fancy cassées, la lb.	0.33	0.33
Pecans (nouvelles Jumbo) la lb.	0.32	0.35
Pecans, grosses, No 2, poelles	0.32	0.35
Pecans, Nouvelle-Orléans, No 2	0.21	0.24
Pecans, "Paper shell", très grosses Jumbo	0.60	0.60
Noix (Grenoble)	0.29	0.35
Noix (Nouvelles de Naples)	0.23	0.25
Noix (écalées)	0.80	0.82
Noix (espagnoles)	0.33	0.33

LES FRUITS SECS ACTIFS; LES CONSIGNATIONS RETARDEES

Fruits secs. — Une forte demande continue a été manifeste durant toute la saison des fêtes, pour les divers fruits, et la distribution a liquidé les stocks de plusieurs lignes. Quelques consignations sont encore en route, et les importateurs regrettent ces retards dans le transport. Plusieurs marchands de gros croient que les prix seront plus élevés dans un avenir très rapproché, bien qu'il n'y aura pas un grand désir de se débarrasser des stocks qui auront été augmentés.

Nous cotons:

Abricots, fancy	0.36	0.36
" de choix	0.34	0.34
" slabs	0.30	0.30
Pommes (évacuées)	0.23½	0.24
Pêches (fancy)	0.28	0.30
Poires, de choix	0.25	0.26
Pelures séchées:		
De choix	0.26	0.26
Ex. fancy	0.30	0.30
Limon	0.45	0.45
Citron	0.68	0.68

Raisin:

En vrac, boîtes de 25 lbs., la lb.	0.18	0.23
Muscatsels, 2 couronnes	0.16	0.16
" 1 couronne	0.17½	0.18
" 3 couronnes	0.18	0.18½
" 4 couronnes	0.19½	0.20
Sans pepins de Calif., cartons, 16 onces	0.23	0.23
Corinthines, (loose)	0.22	0.23
" grecs, 15 onces	0.25	0.25
Epepiné, fancy	0.17	0.17
15 onces	0.21	0.22
Dattes, Excelsior (36-10 onces) paquet	0.15½	0.15½
Farciés, boîtes de 12 lbs	3.25	3.25
En paquets seulement	0.19	0.20
" Dromadaire (36-10 onces)	0.19	0.19
En paquets seulement, Excelsior	0.20	0.20

Figues (par couches) boîtes de 10 lbs, 2s, la lb.	0.40	0.40
" 2½s, la lb	0.45	0.45
" 2½s, la lb	0.48	0.48
" 3½s, la lb	0.50	0.50
Figues blanches (70 boîtes de 4 onces)	5.40	5.40
Figues espagnoles (pour cuire) 28 boîtes de 1 lb chacune	0.14	0.14
Figues espagnoles 28 boîtes de 8 onces	3.50	3.50
Figues espagnoles (12 boîtes de 10 onces)	2.20	2.20
Pruneaux (boîtes de 25 lbs):		
20-30	0.33	0.33
30-40	0.30	0.30
40-50s	0.25	0.26
50-60s	0.23	0.23
60-79s	0.21	0.21
70-80s (boîtes de 25 lbs)	0.20	0.20
80-90	0.18½	0.18½
90-100s	0.17½	0.17½
100-120s	0.16	0.17

LE MARCHÉ DES FEVES EST TRANQUILLE MAIS LA BASE SE MAINTIENT

Fèves et pois — Bien que le marché des fèves soit plutôt tranquille, les tendances ne portent pas vers un changement des prix, et les cotations sont fermement maintenues. Une vague de froid stimulerait le commerce. Les pois sont en demande dans ce district, et cette fermeté est encore manifeste pour les bonnes variétés pour faire bouillir.

Nous cotons—

Fèves—

Fèves canadiennes, triées à la main	5.10	5.40
Japonaises	5.25	5.25
Lima japonaises, la lb., suivant la qualité	0.10	0.12
Lima, Californie	0.17	0.20
Pois—		
Blancs à soupe, le boiss. (98 lbs)	4.80	5.00
Cassés, récolte nouvelle	5.40	5.50
Pour bouillir, le boisseau	4.80	5.00
Japonais, verts, la lb.	0.10½	0.11

LA MELASSE EST FERME A LA HAUSSE RECENTE

Melasse, sirops — Avec la hausse récente de 5 cents, le ton de la mélasse est ferme, et une certaine quantité s'en va au commerce. Il n'y a pas de probabilité d'une baisse des prix dans le moment.

Les fabricants de sirop rapportent que la demande continue d'être considérable pour leur produit, et la base, bien que ferme, reste sans changement.

Nous cotons:

Sirop de blé-d'Inde—		
Barils, environ 700 livres	0.08½	0.08½
½ baril	0.18½	0.18½
Kegs	0.08½	0.08½
Boîtes de 2 livres, caisse 2 doz., la caisse	5.45	5.45
Boîtes de 5 livres, caisse 1 doz., la caisse	6.05	6.05
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz. la caisse	5.75	5.75

57

57

LA QUALITE HEINZ COMMENCE AVEC LA GRAINE

Pour assurer à l'épicier et à ses clients la haute qualité permanente des "57 Variétés", la Compagnie Heinz s'efforce d'exercer un contrôle aussi parfait que possible sur tous les ingrédients dont elle se sert, depuis la graine qui est semée, jusqu'au produit qui arrive au consommateur.

C'est dans ce but que la compagnie a établi 19 fabriques-succursales dans tout l'univers, chacune située dans la région la mieux appropriée, par son sol et son climat, à la culture des meilleurs produits dans leur genre. Une manutention prompte des récoltes fraîches est ainsi assurée, avec le résultat que les "57 Variétés" ne renferment que les meilleurs fruits et légumes et les plus frais.

De sorte que l'étiquette Heinz sur un produit alimentaire est un symbole de qualité.

H. J. Heinz Company

Tous les produits Heinz vendus au Canada sont préparés au Canada.

57

57



Usine à sel Windsor, Ont.

Depuis des années, la pureté et la qualité du Sel Windsor ont aidé le commerce de l'épicerie du Canada.

C'est la raison pour laquelle presque tous les épiciers vendent

Windsor Table Salt

Made in
Canada

LE SEL DE TABLE WINDSOR

The Canadian Salt Co., Limited

Outre les raisons de santé qui produisent tant de nouveaux acheteurs de

L'Instant Postum

celles du prix et de la commodité en amènent beaucoup d'autres pour ce breuvage satisfaisant.

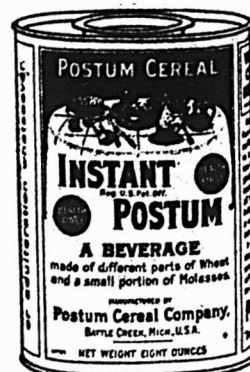
NOTRE PUBLICITE EST ININTERROMPUE

N'est-ce pas une chose rationnelle pour vous que d'avoir un bon stock de l'Instant Postum pour répondre à la demande certaine et stable ?

La vente en est garantie

Canadian Postum Cereal Co., Ltd.

Windsor, Ont.



Boîtes de 20 livres, caisse ½ doz. la caisse	5.70
2 galls, seau 25 liv., chaque	2.60
3 galls., seau 38½ liv., chaque	3.85
5 galls., seau 65 liv., chaque	6.25

Sirop de blé-d'Inde blanc:	
Boîtes de 2 livres, 2 doz. à la caisse	5.95
Boîtes de 5 livres, 1 doz. à la caisse, la caisse	6.55
Boîtes de 10 livres, ½ doz. à la caisse, la caisse	6.25
Boîtes de 20 livres, ¼ doz. à la caisse, la caisse	6.20
Sirop de canne (crystal Diamond):	
Boîtes 2 livres, 2 doz., à la caisse	7.50
½ barils, les 100 livres	10.50
Barils, les 100 livres	10.25
Glucose, cans 5 livres (caisse).	4.80

Mélasses des Barbades:—	
Prix pour l'île de Montréal	
Puncheons	1.25
Barils	1.28
Demi-barils	1.30
LES FARINES EN PAQUETS SE VENDRONT PLUS CHERES	

Farines en paquets — Les prix vont probablement monter pour la farine en paquets, et la préparée, comme résultat de la hausse des farines de blé du printemps, se vendra plus chère dans un avenir très rapproché. Les produits de gruau de blé vont aussi se vendre plus chers bientôt. L'avoine roulée en paquets est ferme, par suite des marchés plus élevés pour les avoines de minoteries.

LA HAUSSE DE LA FARINE EST UNE GROSSE SURPRISE

Farine — La surprise, et dans quelques cas la consternation, règne dans cette partie du pays à la suite de la hausse énorme de \$2.25 le baril pour les farines de blé. Depuis quelque temps l'on s'attendait à une hausse, mais pas aussi considérable. Cette hausse intéresse énormément le commerce et en ce qui concerne les épiciers, ils seront dans l'obligation de demander plus cher au consommateur.

Les nouveaux prix seront en vigueur dans tout le pays. Les cotations nouvelles données ici sont pour la farine en sacs de jute, au baril, et l'escompte ordinaire de 10c le baril au comptant sera encore en vigueur.

Nous cotons:	
Farines de blé—	
Chars straight ou mixtes, 50,000 lbs, sur la voie, le baril, en (2) sacs de juste, 98 lbs	13.25
La lb. en (2) sacs de coton, 98 lbs	13.40
Petits lots, le baril (2) sacs de jute, 98 lbs	13.55
Farine de blé d'hiver (baril)	10.20

LES EPICES D'ANGLETERRE; LE CHANGE UN GROS FACTEUR

Epices — La situation du change constitue une si grande différence que les importateurs ont transféré leur achat d'Amérique à l'Angleterre et des consignations d'épices nous arrivent de ce pays. Actuellement, les

achats sont plutôt limités, et les marchés sont très fermes, surtout pour les clous qui se vendent très chers aux endroits d'importation.

Nous cotons:	
Allspice	0.22
Cassia	0.33 0.35
Cannelle—	
Rouleaux	0.35
Pure moulue	0.35 0.40
Clous	0.85
Crème de tartre (française, pure)	0.75 0.80
Chicorée canadienne	0.20
Américaine (high test)	0.80 0.85
Gingembre	0.40
Gingembre (Cochin ou Jamaïque)	0.31
Macis	1.00
Epices mélangées	0.30 0.32
Muscade, entières	0.60 0.70
Muscade, moulue	0.65
Poivre noir	0.38 0.40
Poivre blanc	0.50
Poivre (Cayenne)	0.35 0.37
Epices à marinades	0.28 0.30
Paprika	0.65 0.70
Turmeric	0.28 0.30
Acide tartarique, la lb. (en cristaux ou en poudre)	1.00 1.10
Graine de cardemome, la lb., en vrac	2.00
Carvi (carraway) holl. nominal	0.30 0.35
Cannelle, Chine, la lb.	0.30
Cannelle, la lb.	0.35
Graine de moutarde, en vrac	0.35 0.40
Graine de céleri, en vrac (nominal)	0.75 0.80
Noix de coco filamenteuse, en seaux	0.21 0.28
Clous ronds, entiers	0.18 0.20

LES BONNES AVOINES CHERES; L'ORGE A NOURRITURE A \$1.55

Foin et grain — Les prix du marché pour le foin restent sans changement, et avec la perspective de beaux chemins, il devrait y avoir une meilleure livraison au marché.

Les prix de l'avoine ont été un peu révisés dernièrement, les meilleures variétés se vendent 1½c plus chères. Les variétés plus communes ont baissé d'environ un demi-centin.

Nous cotons:	
Foin, paille, grain (prix du gros, par lots de chars):	
Foin:	
Bon, No 1, tone de 2,000 lbs	\$25.00
Bon, No 2	24.00
Bon, No 3	20.00
Paille	12.00
Avoine:	
No 2 C.W. (34 lbs)	1.06½
No 3 C.W.	1.02½
Extra Feed	1.02½
No 1 Feed	1.01½
No 2 Feed	1.00
Orge:	
No 3 C.W.
No 3
No 4 C.W.

Note — Ces prix sont à l'élevateur et ne comprennent pas le coût des sacs

LE CAFE ET LE CACAO EN GRANDE DEMANDE

Café, Cacao.—Bien que le marché du café n'ait pas enregistré de changement, les prix restent stables. Les

ventes ont été actives, les importateurs et les rôtisseurs trouvant un marché facile pour leurs diverses variétés. Les importations ont été très considérables dernièrement.

La demande du cacao a été active ces semaines-ci, et les marchands de gros font beaucoup d'affaires.

Cafés:	
Bogotas, la lb	0.46 0.48
Mocha (types)	0.45 0.48
Jamaica	0.42 0.45
Mexicain, la lb	0.44 0.46
Rio, la lb	0.35 0.37½
Santos, Bourbon, la lb.	0.44 0.47
Santos, la lb	0.43 0.45

Cacao:	
En boîtes de 1 lb. la douz.	5.50
“ ½ lb. la douz.	2.90
“ ¼ lb. la douz.	1.55
En petites boîtes, la douz.	1.15

LES MEILLEURS THES SONT RARES; LE MOUVEMENT EST BON

Thés. — Les meilleures variétés de thés ont été bien distribuées au commerce, et, par suite, il n'y a pas beaucoup de thé libre d'offrir. Le ton est généralement ferme, et les marchés pourraient devenir hauts. Plusieurs dans le commerce s'attendent encore à des avances.

Nous cotons:	
Thés Japon—	
Choix	0.65 0.75
Early Picking	0.65 0.70
Javas—	
Pekeos	0.42 0.45
Orange Pekeos	0.46 0.45
Orange Pekeos brisé	0.43 0.46

Les qualités inférieures de thés brisés peuvent être obtenues des marchands de gros sur demande à des prix raisonnables.

TOUT INDIQUE L'AFFERMISSEMENT DE LA BASE DU RIZ

Riz, Tapioca. — A en juger par les indications actuelles, il y a peu de probabilité d'autre chose que des prix élevés pour le riz. Le mouvement de l'exportation sera probablement lourd, les divers pays désirant ardemment se procurer des stocks. Le ton du marché est fort.

Quant au tapioca, les ventes sont peu considérables et les prix ont une tendance à devenir plus faciles.

Farine préparée de Brodie & Harvie—

La douzaine	
“XXX”, (Etiquette Rouge), paquets de 3 lbs	\$2.05
“XXX”, (Etiquette Rouge), paquets de 6 lbs.	5.80
Superb, (Etiquette Rouge), paquets de 3 lbs.	2.85
Superb, (Etiquette Rouge), paquets de 6 lbs.	5.70
Crescent, (Etiquette Rouge), paquets de 3 lbs.	2.90
Crescent, (Etiquette Rouge), paquets de 6 lbs.	5.70

Les caisses contenant 1 douzaine de paquets de 6 lbs ou 2 douzaines de paquets de 3 lbs, 30 cents chacune. La pleine valeur est allouée seulement sur les caisses qui sont renvoyées complètes et en bon état.

LES TRIBUNAUX

EXECUTIONS EN COUR DE CIRCUIT

W. Hingston vs Geo. Descoteaux, \$73.
 V. Brosseau vs Adrien Caty, \$5.
 I. Cohen vs Max Stevens, \$12.
 M. L., H. & P. Co. vs A. Archambault, \$10.
 M. L., H. & P. Co. vs L. Delorimier, \$14.
 M. L., H. & P. Co. vs S. Noble, \$48.
 M. L., H. & P. Co. vs J. Aubut, \$10.
 M. L., H. & P. Co. vs F. D. Stewart, \$68.
 D. M. David vs S. M. Sheffler, \$102.
 W. Daoust vs W. J. Malone, \$6.
 E. Desmarais vs F. Ramonada, \$10.
 A. Larivée vs Alb. Oulmet, \$96.
 J. O. Simard vs O. Descent, \$84.
 J. Monet vs J. Lefebvre, \$84.
 J. R. Perrier vs Avila Pilon, \$44.
 C. E. Keenan vs Mme H. Herman, \$15.
 P. Naden vs Mme M. Boyer, \$50.
 H. H. Cohen vs Bella Davis et vir., \$21.
 Sinclair Bros. vs M. Malanofsky, \$43.
 M. Miller vs E. Lachapelle, \$71.
 St-Jean & Frère vs Ovila Jetté, \$9.
 Wilson Lafleur, Ltée vs René Decelles, \$39.
 G. A. Marsan vs Alb. Laroche, \$47.
 J. Murphy vs D. Cardinal, \$68.
 D. Capole vs Alex. Cornett, \$44.
 J. E. Lamer vs Mme J. B. Dumesnil, \$40.
 Parisian Wardrobe, Ltd. vs L. Jones, \$42.
 J. Thauvette vs Jos. Bradley, \$40.
 V. Léveillé vs Alf. Lavole, \$75.
 Beaudoin Ltée vs Oscar Boudrias, \$90.
 L. Camirand vs M. Rohn et al., \$118.
 H. J. Trihey vs W. S. McCallum, \$21.
 Cie de feuilles Mobiles vs Corriveau Advertising Co., \$65.
 J. A. Carrière vs R. Daoust, \$72.
 A. Leclair vs A. Tarte, \$55.
 Lavery & Demers vs J. A. Tremblay, \$73.
 M. L., H. & P. Co. vs J. John, \$48.
 M. L., H. & P. Co. vs J. Beaucaire, \$26.
 M. L., H. & P. Co. vs P. Harlec, \$50.
 O. Harlec vs Théo. Daoust, \$44.
 J. Hervieux vs Jos. Prévost, \$56.
 J. B. O. Ranger vs Wm. Reignier, \$7.
 P. P. Martin Cie vs B. Fowler, \$119.
 J. Rousse vs Jos. Allard, \$14.
 Latour & Frère vs F. Ramonda, \$23.
 G. Rivet vs Jos. Salvail, \$15.
 A. Pigeon vs Jos. Pigeon, \$25.
 P. Laberge vs J. R. Brochu, \$42.
 O. Benedetti vs Anselme Nicalai et al., \$71.
 A. Chrétien vs J. S. Giroux, \$91.
 M. Slogsky vs Mme L. Jeddy, \$42.
 Mme G. A. Fleet vs Auston Dixon, \$8.
 Théo. Audel & Co. vs Roch Blanchard, \$24.
 Sintia Shoe Co., Ltd. vs Beatrice Koob, \$14.
 S. Kauffman vs Thos. C. Jennings, \$45.
 A. Steinman vs F. X. Charbonneau, \$12.
 W. Levitsoff vs K. L. alias W. Neilson, \$41.
 J. Friedman vs D. Loussier et al., \$48.
 J. Primeau vs J. Provost, \$19.
 Silverstone Bros. vs Jos. Desjardins, \$18.
 O. Taillon vs A. Savard, \$5.
 O. Soucis vs J. L. Morin, \$85.
 J. A. Daoust vs G. Ambellas, \$16.
 H. Smith vs H. Dunn, \$18.
 Day & Night Auto Service vs C. G. Genialdi, \$100.

F. Archambault vs D. Black, \$1.
 O. Martel vs Tom Levens, \$204.
 N. G. Valliquette, Ltée vs Léon Ouellette, \$71.
 A. Allard Jr vs Aristide Gauthier, \$46.
 J. O. Ranger vs J. Lefebvre, \$27.
 Cohen Ltd. vs Sweeney, \$21.
 Cohen Ltd. vs E. Laliberté, \$40.

JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT

Évelina Hardeur vs Mme J. Lévesque, et vir., \$10.
 J. M. Aird, Ltd. vs Mme Jas. McDonald alias McDonagle, et al., \$16.
 J. L. Muir vs J. S. Ruigel, \$60.
 R. Bonnier vs Jcs. Lépine, \$12.
 Equitable Fire Ins. Co. vs Vve Jos. Ayotte, \$90.
 A. H. Deland vs Médéric St-Arnaud, \$20.
 Mlle D. Courchesne vs H. R. Guthell, \$24.
 J. Markusfield vs Samuel Pallet, Lachine, \$40.
 J. B. O. Ranger vs Chs Finn, Lachine, \$28.
 P. R. Bonhomme vs Aristide Ouellette, Hull, \$45.
 E. Racicot vs Léo Côté, Verdun, \$33.
 P. M. Beaudoin vs E. J. Bisson, \$38.
 Mme P. Desjardins et vir. vs Vve Nap. Taillon, \$31.
 Les Allumettes de Drummondville, Ltée vs A. Manelle, \$29.
 M. L., H. & H. Co. vs T. H. Green, \$13.
 J. D. Duncan Co., Ltd. vs Mme H. Leslie, \$29.
 M. Hoffner vs Vve Ls Payette, \$29.
 J. R. Perrier vs Avila Pilon, \$33.
 W. Morin vs G. F. Dionne, \$17.
 M. Miller et al. vs J. B. Aubertin, \$21.
 M. Miller et al. vs Wm. Johnson, \$34.
 M. Miller et al. vs Pagé, \$10.
 O. Tremblay vs E. Trudeau, \$30.
 J. Routtenberg, et al. vs N. A. Beaulieu, \$44.
 J. Routtenberg, et al. vs Jos. Rainville, \$37.
 J. Routtenberg, et al. vs Art. Simard alias Seymour, \$17.
 H. Y. Morgan & Cie. Ltée vs Mme G. A. Maks, et vir., \$34.
 Mme E. Clavelle vs Alb. Collin, \$99.
 S. Tsonos vs Armand Beaudry, \$10.
 M. Archambault vs J. R. Groulx, \$58.
 G. A. Marsan vs Gabrielle Denault, \$44.
 J. E. Piette vs G. Clermont, \$35.
 A. H. Deland vs Wilf. Chartier, \$70.
 J. V. Langevin vs J. J. B. Desmanche, \$50.
 J. Garmaise vs Chs Bissonnette, \$16.
 S. Milier & Cie vs Amédée Deslauriers, \$23.
 J. Borduas, et al. vs A. Girouard, \$48.
 A. Guy vs D. C. Meunier, \$17.
 E. Love vs Mme P. McLeod, \$55.
 Beaudoin Ltée vs J. H. Sénécal, \$16.
 V. Brosseau vs G. Bust, \$26.
 A. Meilleur vs W. Perrault, \$14.
 J. Berliand vs P. St-Jean, \$16.
 Mme M. L. Sauvé vs E. Conway, Lachine, \$25.
 Equitable Fire Ins. Co. vs D. Renaud, St-Antoine Abbé, \$35.
 J. Lamarre vs C. Finn, Lachine, \$25.
 J. R. Larocque vs J. A. Brossard, Verdun, \$78.
 T. Charlebois vs Robert Armour, \$15.
 J. O. Bourque vs C. Turcotte, \$16.
 J. O. Bourque vs Jos. Lefebvre, \$10.
 J. Routtenberg, et al. vs Ernest & Geo. Guimond, \$30.
 J. Routtenberg, et al. vs Godfroid Cusson, \$20.

J. Routtenberg, et al. vs Raoul Lévesque, \$10.
 J. Garmaise vs David Blais, \$53.
 J. Garmaise vs Robina Patterson, \$11.
 J. Trudel vs Camille Beaudoin, \$33.
 Outremont Garage vs Emile Ranger, \$30.
 J. A. Mousseau vs Nap. Lavallée, \$15.
 J. O. Simon vs Oscar Descent, \$61.
 H. Briard vs A. L. Bernard, \$16.
 Beaudoin & Cie vs Alphonse Ladouceur, \$69.
 Beaudoin & Vle vs Alb. Dubuc, \$32.
 G. Vandelac vs H. Mastoway, \$10.
 A. Jean vs Alb. Daigneault, \$10.
 J. B. Langeller vs H. Ségal, \$79.
 T. Mercure vs Zéphirin Bouffard, \$39.
 F. P. Horan vs Léo Charbonneau, \$16.
 M. Kolber vs Jos. Rochon, \$11.
 R. Roch vs Ls Dufour, \$23.
 Singer Sewing Machine Co. vs Alphonse Guertin, \$58.
 A. Jean vs Chs Simard, \$11.
 C. Gagnon vs Pierre Troude, \$74.
 J. B. Archambault vs Horm. Limoges, St-Eugène de Grantham, \$17.
 J. A. Marcotte vs Alf. Robin, Cap de la Madeleine, \$27.

JUGEMENTS EN COUR SUPÉRIEURE

H. Brunelle vs A. Laplante, Montréal, \$191.
 Montreal Butchers Supply Co. vs J. A. Cabana, Joliette, \$1,000.
 John Olinick vs G. T. R., Montréal, \$800.
 Lillian Thorpe vs Herbert Bensen Slee, Montréal, 1ère classe.
 F. Nicolas & Co., Ltd. vs Frank Nicolas, Montréal, \$3,319.
 Godwins Limited vs Marcelle Béland, Montréal, \$100.
 J. W. Harris Mfg. Co. vs J. W. Guimond, Westmount, \$1,313.
 Merchants Bank vs Gordon M. Miller, Montréal, \$763.
 Agnès Bédard vs Ezikiel Garmaise, Montréal, \$87.
 J. P. Kelly vs Arthur Hinton, Montréal, \$995.
 Jos. Ethier et al. vs Harry Joy, Montréal, \$2,077.
 James Broderick vs F. M. Dixon, Montréal, \$60.
 J. H. Hand vs Blanche H. Déglise, Montréal, Mme Arthur Déglise, Westmount, \$515.
 Cie H. Fortier, Ltée vs Horace Prairie, Iberville, \$227.
 National Leather & Shoe Trading Co. vs United Footwear Co., Ltd., Montréal, \$243.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

Avis est par les présentes donné que James Goddard, des cité et district de Montréal, dans la province de Québec, soldat de retour du front, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, Lillian Frances Goddard, pour cause d'adultère.

JAMES GODDARD

Daté à Montréal,

le 10 octobre,

A. D. 1919.

Renseignements de Trois-Rivières et d'Arthabaska

BUREAU D'ENREGISTREMENT DE LA CITE ET DISTRICT DES TROIS-RIVIERES.

Semaine du 30 décembre au 5 janvier.

- Transport—Alfred Bastien à Marie Dupuis.
 Rétrocession—Sun Life Assurance Co., à La Provinciale Vie.
 Privilège—Armand Riopel vs Moïse Janna.
 Jugement—Mary Lavigne et vir vs Maria Neault et al.
 Déclaration sociale—Adams Bros.
 Donation—Vve Elle Dupont à Hermésilas Dupont et al.
 Quittance—M. B. Saucier à Rosa Martel.
 Quittance—Percepteur du Revenu à Succ. Hermina Hamel.
 Quittance—Dame Harry L. Ham à Evariste et Adam Gélinas.
 Quittance—Percepteur du Revenu à Succ. Alfred Gélinas.
 Quittance—Percepteur du Revenu à Succ. Francis X. Stephens.
 Obligation—Henri Beaulieu à Céline Clairmont et al.
 Obligation—Joseph Léonard à Dame Mary Dery Pellerin.
 Vente—Corporation des Trois Rivières à Louis Gingras.
 Vente—Eliée Bulson à Donatien Paquin.
 Vente—La Cie des Terrains Shaw Falls à Joseph Léonard.
 Vente—J. O. Lacourcière à Joseph Roux.
 Vente—Chs. Millette et fils à Philippe Millette et al.
 Vente—Luclen Cormier à Odilon Cormier.
 Donation—Armand Beaudry à Wellie Beaudry.
 Résiliation—Godfroy Vivier à William Mongrain.
 Garantie hypothécaire—Dionis Labranche à J. A. Lemire.
 Quittance—Percepteur du Revenu à Succ. Alf. Lacroix.
 Quittance—Esdras Hébert à Amédé Roy.
 Obligation—Denis Lamothe à Sarah Blais.
 Obligation—Chs. Ed. Hamelin à Séminaire des 3 Rivières.
 Obligation—Gigaire et Bourassa à J. A. Langevin et al.

JUGEMENT EN COUR DE CIRCUIT

Lajole et Lajole, Trois-Rivières vs Alfred Cloutier, même lieu, \$58.85.

ACTES ENREGISTRES AU BUREAU D'ENREGISTREMENT D'ARTHABASKA.

Du 29 décembre 1919 au 3 janvier 1920.

- Vente—Joseph Léodor Blanchet à Jos. Ed. Blanchet, ½ ind. 2 parties 306 et autres, Bulstrode, \$1,500 payées.
 Mariage—Georges Roberge et Mlle Aurore L'Heureux, communauté de biens.
 Obligation—Charles Roux à Uldéric Houle, 34 et 42, Arthabaskaville, \$2,400.
 Vente—Ludger Durand à Médéric Noël, p. 383, St-Norbert, \$50, payées.
 Vente—Mme Georgianna Roger à Charles Roux, p. 206, Arthabaskaville, \$3,000, \$2,000 acc.
 Testament—Joseph Brissette à Mlle Lumina Brissette et al., ½ ind. 266, p. 265, 261 et 267, Princeville.
 Vente—Hector Côté à Alfred Pinard, p. 11, Princeville, \$320, \$100 acc.
 Testament—Jos. Luc Bergeron à Mme M.-Anne Beaudoin, ½ ind. 757, Bulstrode.
 Transport—Mlle Hortense Pratte à Nazaire Pratte, sur Phyllis Chamberland, \$700.
 Vente—Victor Roux à Alphonse Brisson, 11a, 11b etc., Stanfold, \$17,000, \$15,100 acc.
 Vente—Alphonse Brisson à Oscar Girouard, ½ o. 22, ect., Stanfold, \$500 payées.
 Hypothèque—Ephrem Smith à Mlle Justine Raymond, ½ e. 9, 11e rg, Simpson, \$1,000.
 Vente—Evariste Poirier à Jean Falardeau, p. 454, Ste-Victoire, \$750 payées.
 Rétrocession—Mme Adélaïde Hould à Evariste Poirier, p. 454, Ste-Victoire.
 Vente—Adolphe Deshaies à Omer Deshaies, 408, Bulstrode, \$2,000 dues.
 Vente—Hormisdas Allard à Adélar Joyal, p. 277, Bulstrode, \$2,000, \$900 acc.

Renseignements du District de Sherbrooke

ENREGISTREMENTS AU BUREAU D'ENREGISTREMENT DE LA DIVISION DE SHERBROOKE PENDANT LA SEMAINE FINISSANT LE 27 DECEMBRE 1919

VENTES

J. O. Archambault et al à Charles Thibault, moitié ouest 896-9 quartier est. Prix \$80; payés.

Dame Hugh Connor à Paul Pélouquin, 729-173, quartier est. Prix \$400; payés.

Plateau Laval Limitée à Thomas Courchesne, lot 710-4, quartier est. Prix \$200; payés.

Dame Hugh Connor à Joseph Arsène Parenteau, lots 729-47 et 48. Prix \$8870; payés.

Succession de l'Hon. F. W. Andrews à Wm. A. Harmer, lot 922-6 quartier nord. Prix \$900; payés.

Dame Hugh Connor à Philippe Doyon, lot 1444-88, quartier sud. Prix \$2,000; payables en trois ans et dem. E. A. C. Bourque à Delle Graziella Leclaire, lots 727-100 et 170, quartier est. Prix \$200; payés.

J. O. Archambault et al à Adélar L'Heureux, lot 701, quartier est. Prix \$318; payés.

Albert G. Parsons et épouse, à Wilfrid Boivin, lots 5c et 6e, rang 1, 5a rang 5 et 5d et 6e rang 4, Compton. Prix \$12,000 dont \$7,000 payés comptant.

Joseph Neveu à Rolor Rousseau, partie lot 188, Orford. Prix \$700; payés.

W. J. Armstrong à Dame D. C. Hallett, 35 pieds au sud du lot 867, quartier nord. Prix \$1.00; payé.

Pierre Devits à Régis Duquette, lot 1359 et partie du 1358, quartier sud. Prix \$2,500.

Eva Choquette à Frédéric H. Daigneault, partie lot 471 quartier est. Prix \$6,000, dont \$2,000 payés comptant.

HYPOTHEQUE

Adélar L'Heureux à Phyllis Therrien \$300, affectant lot 761, quartier est.

QUITTANCES

Dame Augustus Noel à Jean Boucher et al, hypothèque de \$4,000.

Dolor Rousseau à Joseph Neveu, hypothèque de \$308.

Sherbrooke Loan and Mortgage Co., à Joseph Choquette, hypothèque de \$2,000.

Contrat de mariage entre Alphonse Lepage et Marie-Louise Vallée, stipulant séparation quant aux biens.

Procurateur de Victor Archambault à J. Olivier Archambault et Dame Alphonse Montminy.

Transfer de Dame François X. Tremblay à La Caisse Populaire de Chicoutimi de \$2,300 dus par Amédée Cloutier, en garantie pour une hypothèque sur terrain à Chicoutimi.

Testament d'Alphonse LaRue, léguant le résidu de ses biens à Isidore LaRue et Raphael LaRue, avec déclaration de décès et transmission affectant une hypothèque de \$2,000 sur lot 1a, rang 6, Compton; aussi certificat du percepteur du revenu provincial à l'effet qu'aucun droit de succession n'est exigible.

Dissolution de société par Joseph E. Wilson et James P. Watson, sous le nom de "Eastern Townships Motor Sales."

Déclaration de société par Joseph E. Wilson, Ludger Cantin et Augustin Charest, sous le nom de "Eastern Townships Motor Sales."

Déclaration de société par Louis H. Olivier et H. Antonio Olivier, sous le nom de "Olivier Automobile Company."

ENREGISTREMENT AU BUREAU D'ENREGISTREMENT DE LA DIVISION DE SHERBROOKE PENDANT LA SEMAINE FINISSANT LE 3 JANVIER 1920.

VENTES

Succession de Dame Joseph Louis Beaudoin à Eleufroy Pelletier du lot 1531, quartier sud. Prix: \$3,725.00, dont \$925.00 payés comptant.

Succession Nérée Boulanger à Rose de Lima Daigle et Alphonse Daigle, de la moitié ouest du lot 48 quartier Centre et terrain voisin. Prix: \$7,000.00, payés.

The Rack-a-Rock Co., à H. D. Lawrence, liquidateur de la dite Cie, lot 2, Orford. Prix: \$1.00 payé.

Wm. Hopkins à James H. Johnston, partie lot 411, Lennoxville. Prix: \$335.00, payés.

John R. Osgood à Albert G. Parsons, lot 18, Waterville. Prix: \$2,875.00, payés.

Joseph Gagné à Dame J. Delphis Tremblay, partie lot 784 quartier est. Prix: \$6,000.00, payables le 1er mars 1920.

Emile Boudreau à Walter E. Markay, partie lots 20c et 20g, rang 4, Ascot. Prix: \$3,500.00, dont \$500.00 payés comptant. \$500.00 payables au vendeur et \$2,500.00 à J. A. Martell.

Robert Sims à Alfred E. Whitehead, 149, quartier nord. Prix: \$1,500.00 payés.

Ernest Cowling à Wm. Henry Baglow, lot 63, Waterville. Prix: \$3,200.00 payés.

Wm. Henry Baglow à Joseph White, partie lot 63, Waterville. Prix: \$1,600.00, payés.

Charles E. Bailey à Norman L. R. Cameron, 17b à 17a rang 3 et 17e rang 2, Ascot. Prix: \$6,500.00, dont \$2,500.00 payés comptant.

B. A. Land Co., à Roy Gadley, lot 71-16, Orford. Prix: \$125.00 payés.

Edmond Gervais à Wm. Croteau, lot 168, quartier Centre. Prix: \$4,500.00, dont \$800.00 payés comptant.

Geo. A. Berwick à John Henry Morgan, lot 922-14, quartier Nord. Prix: \$4,100.00 payés, dont \$2,800.00 du prix fournis par J. K. Edwards.

HYPOTHEQUES

Joseph M. Deschênes à Sherbrooke Loan and Mortgage Co., \$2,000.00, sur partie lot 1282, quartier.

J. Arthur Nadeau à Sherbrooke Loan and Mortgage Co., \$2,100.00, sur lot 1444-180, quartier sur.

J. Arthur Nadeau à V. F. et E. M. Milles, \$3,000.00 sur lot 1444-180, quartier sud.

Jean B. Gaumont à B. Robert, \$1,500.00, sur 710-34, quartier Est.

Joseph White à P. Swanson, \$1,100 sur partie 63, Waterville.

Joseph Groulx à J. H. Manseau, \$1,000.00, sur lot 10c rang 9, Ascot.

QUITTANCES

Sherbrooke Record Co., à Joseph A. Blais, \$300.00 libérant lot 710-34 E. W.

Edward Meyer et épouse à Dame Arnold A. Tate et vir., hypothèque, libérant lot 329, Lennoxville.

Edmond Hall à Wm. George Lucy, hypothèque de \$200.00.

Testament de Charles Bartlett, léguant ses biens à son épouse, Dame Alice Montgomery, avec déclaration de transmission, affectant lot 7e, rang 6, Ascot; aussi certificat du percepteur du revenu provincial, déclarant qu'aucun droit n'est exigible sur sa succession.

Testament de Nérée Boulanger, par lequel il a légué le résidu de ses biens à Alphonse Daigle, Louis Daigle, Pierre Daigle, Rose de Lima Daigle, Dame Napoléon Morin, Dame Georges McCourt, Dame Edouard Roy, Delphine Boulanger, avec déclaration de transmission de la moitié ouest du lot 48, quartier centre et terrain voisin; aussi certificat par le percepteur du revenu provincial déclarant qu'aucun droit de succession n'est exigible.

Renonciation à la succession de feu J. H. Bell par Phyllis Bell, agissant par sa tutrice.

Avis d'incorporation de la "Dominion Gas Saver Limited."

Contrat de mariage entre Gordon L. Somers et Melle Sarah S. Johnston, stipulant la séparation de biens.

LA CONSTRUCTION

CAP DE LA MADELEINE

Ecole, près de l'église paroissiale pour la commission scolaire catholique. Le contrat a été accordé et les travaux sont à la veille de commencer.

CHAMBLY

2 fabriques de chaussures appartenant à Bennett Ltd., 59 rue St-Henri, Montréal. Ces édifices ont subi pour \$100,000 de dommages lors d'un récent incendie. Les travaux de réparations sont commencés.

L'ISLET

Collège de \$30,000 pour la commission scolaire. On est à préparer les plans. Des soumissions seront bientôt demandées.

LOUISEVILLE

Modifications à l'église de la paroisse. Curé: Rév. J. N. Tessier. Architecte: Pierre Lévesque, 115 rue St-Jean, Québec. Des soumissions ont été demandées.

MONTREAL

4 résidences de \$5,000 chacune, sur l'avenue Marlowe, pour Z. Trudeau, 283 avenue Northcliffe. On est à lever les murs. Aucun matériel requis.

Modifications à un magasin pour S. Surprenant, 1411 rue Wellington, Verdun. Tout le travail sera fait à la journée. Aucun matériel requis.

Résidence (2 plain-pieds) \$7,500, sur l'avenue Prud'homme, pour J. P. Tremblay, 293 avenue Prud'homme. On est à lever les murs. Aucun matériel requis.

Magasin et 2 plain-pieds, \$9,000, rue Ste-Catherine, Maisonneuve, pour Jean Larivière, 237 rue Ste-Catherine, Maisonneuve. Le propriétaire achètera certains matériaux et il fera tout le travail à la journée.

Résidence de \$7,500 sur l'avenue Draper, pour Thomas McBrearty, 624 avenue Madison. On est à lever les murs. On demande des prix immédiatement pour la balance des sous-contrats.

5 logements, \$8,000, sur l'avenue

Wilbrod, Verdun, pour T. J. Corbett, 272 avenue Wilbrod. On est à lever les murs.

6 logements de \$16,000, sur la 5ème avenue, Maisonneuve, pour la Closse Construction Co., Ltd., qui emploiera son propre personnel. Travail à la journée. On achètera les matériaux nécessaires.

2 logements de \$4,000, sur la rue Newmarch, pour Geo. Gill, 340 avenue Rielle, Verdun, qui est sur le marché pour tous les matériaux qu'il lui faut.

4 plain-pieds de \$1,500 chacun, sur la rue Parthenais, pour le Crédit Métropolitain, Limitée, Monument National. On est à lever les murs.

6 résidences (3 plain-pieds chacun) \$5,000 chacune, sur l'avenue du Parc pour Duquette & Patenaude, 2668 avenue du Parc. Des sous-contrats seront accordés bientôt. Aucun matériel requis.

Modifications à une fabrique, sur la rue Parthenais, pour la Dominion Oilcloth & Linoleum Co., Ltd., 1192 rue Ste-Catherine Est. On est à préparer les plans et les travaux doivent commencer bientôt.

Entrepôt et bureaux de \$15,000, 21 rue St-Paul, pour la De Laval Co., 21 rue St-Pierre. On est à construire la toiture. Aucun matériel requis pour le moment.

Salle publique de \$2,000, au Parc Springfield, pour The Peoples Hall, Ltd. Secrétaire-trésorier: Fred. W. Atkinson, St-Hubert, Qué. On a fait les travaux d'excavation. Des prix sont demandés immédiatement pour tous les matériaux nécessaires.

Résidence de \$8,000, sur l'avenue Melrose. On est à lever les murs. Le nom du propriétaire n'est pas donné.

Fabrique de \$30,000, sur la rue Hutchinson. Outremont, pour la Dominion Brass & Iron Bedstead, Co., 1620 rue Clarke. On est à ériger les fondations.

Modifications à une fabrique de faux cols et de chemises, à Lachine, pour le compte de la Cluett, Peabody & Co., Ltd., 275 rue Craig Ouest. Elles seront, dit-on, très considérables.

Garage de \$25,000, sur la rue St-Paul, pour L. L. Lortie, Ltée, 138 rue

Bridge. Le travail sera fait à la journée. Le contrat a été accordé.

Modifications à une salle de danse, \$5,000, 1279 rue Berri, pour L. E. Gingras, 1281 rue Berri. Les travaux sont faits à la journée et ils viennent de commencer.

Garage privé de \$2,500, en arrière du No 582 chemin St-Antoine, pour Georges E. Lemire, 196 rue Versailles. Les travaux viennent de commencer et ils sont à la journée sous la surveillance de l'architecte.

QUEBEC

Résidence de \$4,000, sur la rue Père Arnauld, pour Chs Goupil. Les travaux viennent de commencer et ils sont faits à la journée.

Fabrique de Maranda & Labrecque, endommagée par le feu. Pertes: \$20,000, couvertes par les assurances.

Résidence de \$12,000, sur l'avenue Cartier, pour Chs O. Lacroix. Le contrat a été accordé et les travaux doivent commencer.

2 édifices à bestiaux, à Limollou, et appartenant à la Cie des Abattoirs, endommagés par le feu. Pertes: \$2,500. On reconstruira au coût de \$2,500.

ST-JEAN

Modifications à l'usine de la G. C. Vandeweghe, Ltée, 213 rue St-Paul Ouest. Les travaux sont commencés. La compagnie a acquis l'ancienne fabrique de vinaigre pour y faire de petites modifications. Elle transportera son usine de Montréal à St-Jean. Elle aura besoin de machines additionnelles.

ST. REMI DE TINGWICK

Ecole de \$2,500 pour la commission scolaire. Président: Herm. Papin. Le contrat vient d'être accordé et les travaux sont à la veille d'être commencés.

TROIS-RIVIERES

Hôtel d'Eddy Martin, rue St-Georges, complètement détruit par le feu. Pertes: \$16,000.

VERCHERES

Ecole de \$50,000, pour la commission scolaire catholique. Président: M. Beaudry. Une assemblée sera tenue vers le 15 janvier afin de décider si l'on construira ce printemps.

Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures, Vernis, Vitres, etc.

Mercredi, le 7 janvier 1920.

Des avances assez importantes ont été faites au cours de la dernière semaine écoulée: le fer et l'acier étant les principaux items affectés et leurs diverses dimensions ont subi une hausse de 10c les 100 livres. Une charge additionnelle a été faite aussi pour les dimensions plus petites que 3/16 pouce d'épaisseur. Les rondelles (washers) en fer forgé et en fonte se vendent plus chères. Les régistres en fonte ont monté. Les fouets ont subi une hausse d'environ 20 pour cent. Les truelles de plâtriers et de briqueteurs ont monté. La cire se vend plus chère et elle est très rare, tandis que les tôles galvanisées et les tôles noires se vendent plus chères. Le plomb en saumon, le fer-blanc brut, le cuivre, le spelter, l'antimoine ont tous subi une nouvelle hausse. Les poêles sont sur une base très ferme et ils pourraient bientôt monter, bien que le ton, soit plutôt fort pour les divers accessoires. Les prix des chaînes peuvent monter d'un moment à l'autre. En général, les marchés sont très forts. Les outils ont une tendance à monter de même que la quincaillerie de cuivre de toutes sortes. La plupart des marchands de gros sont à faire leur inventaire. Les lignes des fêtes se sont superbement bien vendues.

LES RONDELLES DE FER ET DE FONTE; LES OUTILS MONTENT

Rondelles, outils — Des avances sont en vigueur pour les rondelles (washers) en fer, l'escompte étant réduit de 50 à 40 pour cent. Les rondelles en fonte, aussi, se vendent plus chères, le nouveau prix étant de 6½c la livre. La ligne des outils de North Bros. a également subi une hausse, l'augmentation étant d'environ 12½ pour cent.

LES CLEFS DE POELE MONTENT; LES FOUETS ET LA COLLE

Clefs de poêles, fouets, colle — Les clefs de poêle (dampers) en fonte pour tuyau de poêle se vendent plus chères, soit \$15 la grosse pour celles de 5 pouces; \$16.50 pour celles de 6 pouces et \$21 la grosse pour les 7 pouces.

Les fouets sont marqués plus chers, aussi, la hausse s'élève en moyenne de 20 à 30 pour cent.

La colle est plus chère. Les fabricants ont publié une nouvelle liste, laquelle annonce une hausse substantielle, et l'escompte aussi a été chan-

gé de 25 pour cent à 33 1/3 pour cent, faisant une avance nette au commerce.

LES PINCES. LES PICS, LES TRUELLES PLUS CHERES

Barres, piques, truelles — Les prix des pincés (crowbars) ont monté à \$10 les 100 livres. Toutes les variétés de pics pour le roc et l'argile, les houes et les pioches sont marquées plus chères. Les nouveaux prix pour les pics à argile et à roc sont: \$11.50 la douzaine, pour les 5-6 lbs; \$12.50 pour les 6-7, et \$13.50 pour les 7-8 lbs. Les pincés fendues sont cotées à \$11.75.

LES TOITURES SE VENDENT DIX CENTS PLUS CHERES

Toitures — Les prix ont de nouveau monté pour les papiers à toiture. Cette hausse est en accord avec les tendances signalées récemment dans notre journal, les rapports de la semaine dernière indiquant la fermeté exceptionnelle de toutes les matières premières employées dans leur fabrication. L'augmentation s'élève à dix cents le rouleau.

Le goudron raffiné se vend \$8.25 le baril, et le goudron cru à \$7.

LES CLOUS SONT STABLES ET LES PRIX ONT MONTE

Clois et broché — Bien que le mouvement des clois ait été satisfaisant, la température très froide retarde naturellement les travaux de la construction jusqu'à un certain point. Mais si la température ne baisse pas trop, beaucoup de construction sera fait cette hiver. Le marché des clois est ferme à \$5.25, pour la broche ordinaire, et \$5.35 pour les clois découpés. La broche reste sans changement à la base de \$5.25, pour l'acier poli.

LE COMMERCE DU CABLE PEU CONSIDERABLE; LES COTONS, LES JUTES CHERS

Câble et cordage — Les prix sont stables sans changement pour tous les câbles de sisal et de manille, mais le ton est ferme, et les tendances sont à la hausse pour les cotons et les jutes. Les prix basiques sont: pour le manille pur, 31c; le manille anglais ou Beaver, 25c, et le sisal, 22½c.

LES HUILES, LA GAZOLINE FERME; LA CIRE CHERE ET RARE

Huile, gazoline, cire — Les prix de l'huile de charbon sont stables, mais sans changement, les diverses variétés

se vendant à 22-25c le gallon. Aucune avance n'a été faite sur la gazoline, et la demande, par suite de la rareté de la neige ici, a été forte pour la saison. Les prix varient de 33c à 38c le gallon, suivant la qualité.

La situation de la cire est devenue très tendue au Canada, par suite du taux du change. Les stocks sont limités et les prix sont très élevés.

TOUS LES ACCESSOIRES SONT FERMES; LES POELES MONTENT-ILS BIENTOT?

Accessoires et poêles — Jamais, peut-être, dans l'histoire du commerce les manufacturiers ont dû faire face à une rareté des matières premières entrant dans la fabrication des divers accessoires comme celle qui existe actuellement. Il est très difficile d'avoir des livraisons, et les tendances du marché sont à la hausse par suite du coût plus élevé du matériel, et aussi parce que la main-d'oeuvre a reçu de fréquentes augmentations de gages.

La situation du marché des poêles est très forte, et des avances de prix peuvent être raisonnablement prévues dans un avenir très rapproché — probablement cette semaine.

UNE HAUSSE DE DIX CENTS SUR LE FER ET L'ACIER

Fer et acier — Les prix du fer et de l'acier ont subi une hausse de 10 cents les 100 livres. Cette hausse suit le ton général du marché pour le fer et l'acier. Ce ton a été très ferme et l'on s'attendait plus ou moins à cette hausse.

Nous cotons:

Acier doux	4.15
Acier à machinerie, fini fer . . .	4.20
Fer de Norvège	12.00
Acier à ressort	5.25
Acier à pneus	4.35
Acier à bandes	4.65
Acier à outils Black Diamond, la lb.	0.22
Acier fondu Black Diamond, la lb.	0.22
Fer ordinaire en barre, les 100 lbs	3.90
Fer raffiné, les 100 lbs	5.00

LES PRIX ONT MONTE POUR TOUTES LES TOLES

Feuilles — Les prix des tôles noires et galvanisées ont été révisés à la hausse. De fait, il est difficile de déterminer au juste quels prix doivent s'appliquer sur quelques variétés, plus particulièrement pour les tôles galvanisées. Les tôles galvanisées anglaises sont marquées 25c plus chères.

Nous cotons:

Tôle noire en feuilles:

	Les 100 lbs	
Calibre 10	5.90	6.20
Calibre 12	5.95	6.25
Calibre 14	6.00	6.30
Calibre 16	6.10	6.40
Calibre 18-20	6.55	6.70
Calibre 22-24	6.70	6.75
Calibre 26	6.70	6.80
Calibre 28	7.00	7.09

Tôle galvanisée en feuilles:

10% onces	9.00
Calibre 28	8.85
Calibre 26	8.75
Calibres 22 et 24	8.40
Calibre 16	8.00
Calibre 18	8.25
Calibre 20	8.25

Tôle anglaise:

Calibre 28	10.50
Calibre 26	10.25
Calibre 24	9.65
Calibre 22	9.30
Calibre 18 et 20	9.10

Note: — Charge extra de 25 à 35c les 100 livres pour lots brisés.

LES PRODUITS DU PLOMB SONT ENCORE TRES FERMES

Produits du plomb — La fermeté caractérise le marché dans toutes les lignes, et surtout par suite du fait que la base est encore changée à la hausse pour le plomb en saumon. Les prix ne baisseront probablement pas, et avec le fer-blanc plus cher aussi, la soudure est une commodité ferme. Les demandes ont été assez bonnes pour la saison.

Nous cotons:

Tuyau de plomb	0.13½
Rebuts de plomb	0.14½
Courbes et trappes en plomb. 5%	
Plomb "wool", la lb.	0.15
Plomb en feuilles, 3 à 3½ la lb., pied carré, la lb.	0.12½
Plomb en feuilles, 4 à 8 lbs, pied carré	0.11½
Feuilles coupées, ¼c extra et feuilles coupées à la dimen- sion, ¾c par lb. extra.	
Soudure, garantie, la lb.	0.40
Soudure, strictement, la lb.	0.38
Soudure, commerciale, la lb.	0.35½
Soudure, wiping, la lb.	0.32½
Soudure à broche (No 8) —	
40-60	0.37
45-55	0.31½
50-60	0.42½
Zinc en feuilles, casks	0.16½
Zinc en lots brisés	0.17

LA PLUPART DES METAUX EN LINGOTS SONT MARQUES PLUS CHERS

Métaux en lingots — La fermeté caractérise la plupart des métaux en lingots, tandis que plusieurs d'entre eux sont marqués plus chers. On dirait qu'il y a peu de probabilité d'une baisse des prix dans le moment.

Cuivre — Il est quelque peu plus ferme et l'électrolyte est cotée à 25c la lb., et le cuivre fondu à 24½c.

Fer-blanc — Une hausse de 28 à Londres pour le fer-blanc a été enregistrée la semaine dernière. Ce n'est là qu'une série de hausses de prix. Le prix local est 66c.

Plomb — Le ton est encore à la hausse, et il semble qu'une base de 10c sera bientôt atteinte. La cotation actuelle est 9½c la lb.

Antimoine — Il est ferme ici à 11¼c pour le chinois et 11¾c pour l'anglais.

Spelter — Il a monté encore, la base locale étant 11½c.

Aluminium — Commerce peu considérable et sans changement à 33c la lb.

LA PEINTURE

Des prix plus bas sont annoncés pour l'huile de graine de lin, et une réduction de 18c a été faite dans certains quartiers. Cette baisse est le résultat des belles perspectives pour les stocks de graine de l'Argentine, et le marché a été plus facile pendant quelques jours. Quelques-uns doutent que cela va continuer et ils croient que la base peut réagir aux anciens niveaux. L'huile de février est cotée à \$2.17 le gallon par un ou deux facteurs. La térébenthine est très ferme, et le prix a monté de 10c le gallon. Les stocks sont très en demande. Les shellacs ont monté de 50c le gallon, et il est probable que le marché va continuer d'être haut pour ce produit. Les vernis sont très fermes, et des avances ne sont pas improbables, dans un avenir très rapproché, pour les diverses variétés. Les gommes sont très chères et très rares. La vitre est rare et chère et la demande continue d'être active. Le mastic et le blanc de plomb dans l'huile sont très fermes. On dit que les commandes d'assortiment sont très satisfaisantes.

LA GRAINE DE L'ARGENTINE FAIT FLECHIR L'HUILE DE GRAINE DE LIN

Huile de graine de lin — Les nouvelles de l'Argentine, touchant les consignations de graine aux Etats Unis et au Canada ont aidé, en une certaine manière du moins, à améliorer le marché et les prix sont réduits à \$2.32 pour les livraisons immédiates. Le marché du lin a été erratique pendant quelques jours, mais quelques-uns croient que cette condition n'est que temporaire, et l'on ne s'attend pas à une baisse de l'huile pour le moment. \$2.17 est coté actuellement pour la livraison de février. Les besoins des manufacturiers sont considérables, et les ventes d'huiles ont été très considérables.

Nous cotons:

Brute—	
Barils simples	Gal. Imp. 2.32
5 à 9 barils
10 à 25 barils
Bouillie—	
Barils simples	2.34½
5 à 9 barils
10 à 25 barils

Note. — Par suite des fluctuations des marchés de la graine, les maisons de gros, en général, ne donnent pas de cotations. La base est très nominale.

LA TERE BENTHINE PLUS CHERE; UNE BONNE DEMANDE ICI

Térébenthine — Une avance à \$2.45 le gallon pour les lots de baril simple de térébenthine met le prix à dix cents au-dessus de celui de la semaine dernière. Par suite, le ton du marché a été très fort, et comme les manufacturiers emploient une grande quantité du produit, la consommation a été considérable pour la saison. L'on ne s'attend pas à une réduction du prix.

Nous cotons:

Térébenthine—		Gal. Imp.
Barils simples	2.45
Par petits lots	2.65	2.75
(Emballage extra.)		

LES COMMANDES DE MASTIC ARRIVENT POUR LE PRINTEMPS

Mastic — Les prix restent stables pour le mastic Standard. Aucun changement n'a été fait au cours de la semaine, et les marchands de gros s'occupent actuellement des commandes du printemps, lesquelles arrivent en grand nombre de semaine en semaine.

Nous cotons:

Mastic Standard:			Au- des- sous
	5	1	de 1
	tonnes	tonne	tonne
En barils	\$5.00	\$5.25	\$5.60
En ½ barils	5.15	5.40	6.30
Par 100 livres	5.85	6.10	6.45
Par 25 livres	6.10	6.35	6.70
Par 12½ livres	6.35	6.60	6.95
En boîtes 3 et 5 lbs	8.10	8.35	8.70
En boîtes 2 et 3 lbs	8.60	8.85	10.20
En caisses 100 lbs.	7.15	7.40	7.75

LES VENTES DU BLANC DE PLOMB DANS L'HUILE SONT EN SAISON

Blanc de plomb dans l'huile — L'affermissement continu de la base du plomb en saumon est tel qu'il suggère un ton fort pour le plomb corrodé, et ceci, naturellement, est un facteur important sur le marché de l'huile. Toutefois, les prix restent sans changement et un peu d'affaires sont passées pour livraison immédiate tandis que les commandes prises sont considérables.

Les prix pour les variétés ordinaires du plomb sont: Lots de 5 tonnes, les 100 lbs, \$16.50; lots d'une tonne, \$17, et moins d'une tonne, \$17.35.

LA PEINTURE ET LE VERNIS SONT FERMES

Peintures et vernis — Le ton des marchés de la peinture et du vernis est décidément fort. Aucune réduction de prix n'est probable sur ces deux commodités et, comme question

de fait, les rumeurs sont à l'effet que des augmentations pourraient être faites sur quelques-uns des produits dans un avenir très rapproché. Les vernis, en particulier, sont forts, et cela est dû aux prix élevés continus demandés pour toutes les matières premières qui entrent dans leur fabrication, ainsi qu'aux gages élevés qui sont payés, et au coût de l'emballage. Les commandes prises sont excellentes, déclare le commerce.

LES SHELLACS PLUS CHERS; TOUTES LES VITRES TRES FERMES

Shellacs, vitres — Une hausse est de nouveau en vigueur pour les shellacs orange et blanc. Avec la hausse de 50c, la base du shellac orange, en barils, est de \$7.25 le gallon; celle du blanc, en barils, \$8. Cela met la base, pour les lots d'un gallon, à \$7.50 pour l'orange et à \$8.30 pour le blanc.

Les marchés des vitres sont fermes. Il est plutôt difficile de se procurer des stocks de plusieurs dimensions, surtout les vitres ayant une double épaisseur.

PEINTURES

Alabastine.
Couleurs et blanc—en paquets 2½ livres, \$9.50 les 100 livres, en paquets de 5 livres, \$9.00 les 100 livres, f.o.b. Montréal.

Bleu.
La livre 0.11 0.12

Couleurs (sèches) la livre

Terre d'Ombre brute, No 1, tonnelets de 100 livres . . . 0.08 0.09½

Terre d'Ombre pure, tonnelets de 100 livres 0.11 0.15

Terre d'Ombre brûlée, No 1, tonnelets de 100 livres . . . 0.08 0.09½

Terre d'Ombre pure, tonnelets de 100 livres 0.15 0.17

Terre de Sienne brute, No 1, tonnelets de 100 livres . . . 0.08½ 0.09½

Vert Imp. tonnelets de 100 livres 0.17 0.19

Vert Chrome, pur 0.19 0.35

Chrome jaune 0.25 0.41

Vert Brunswick, 100 lbs. . 0.10 0.14½

Rouge Indien, Kegs 100 livres 0.15 0.20

Rouge Indien, No 1, Kegs 100 livres 0.06 0.17

Rouge Vénitien, brillant supérieur 0.07 0.09

Rouge Vénitien, No 1 . . . 0.03½ 0.05½

Noir fin, pur sec 0.09½ 0.15

Ochre d'Or, 100 livres . . 0.08 0.12

Ochre blanche, 100 livres . 0.05½ 0.06

Ochre blanche, barils . . 0.04 0.04½

Ochre jaune, barils 0.03½ 0.05½

Ochre français, barils . . . 0.06 0.10½

Ochre sapin, 100 livres . . 0.07 0.08

Oxyde rouge canadien, en barils 0.02½ 0.03½

Rouge Super Magnetic 0.05

Vermillon 0.40

Vermillon anglais 2.50

f.o.b. Montréal, Toronto.

COULEURS A L'HUILE PURE boîtes d'une livre.

Rouge Vénitien 0.23 0.30

Rouge Indien 0.30 0.36

Jaune chrome, pur 0.53 0.55

Ochre d'or, pur 0.30 0.32

Ochre de sapin français, pur 0.25 0.29

Verts, purs 0.28 0.38

Terres de Sienne 0.34 0.36

Terres d'Ombre 0.34 0.36

Bleu Ultra-marin 0.45 0.50

Bleu de Prusse 1.00 1.02

Bleu de Chine 1.00 1.02

Noir fin 0.35 0.37

Noir Ivoire 0.36

Noir de peinture d'enseigne pur 0.38 0.40

Noir de marine, 5 livres 0.20

f.o.b. Montréal, Toronto.

Emails (blancs) Gallon

Duralite \$7.47½

Albagloss, C. P. C. 5.75

Email "Blanc", B-H 6.90

Mooramel 7.00

Vitre Simple Double épais- épais- seur seur

Les 100 pieds Au-dessous de 25 . . \$18.95 \$22.90

26 à 34 19.60 24.85

35 à 40 20.50 26.40

41 à 50 23.50 30.00

51 à 60 24.60 30.80

61 à 70 26.50 32.70

71 à 80 29.70 35.40

81 à 85 45.45

86 à 90 48.25

91 à 94 49.80

95 à 100 53.55

101 à 105 65.25

106 à 110 73.10

Escompte à la caisse, 15 et 20%.
Escompte à la feuille, 5%.
Comptant, 2 pour cent.
f.a.b. Montréal.

Glaces Chaque

Glaces de 1 à 15 pieds 1.65

Glaces de 15 à 25 pieds 1.85

Glaces de 25 à 50 pieds 1.95

Glaces de 50 à 75 pieds 2.20

Glaces de 75 à 90 pieds 2.20

Glaces de 90 à 100 pieds 2.20

Les prix ci-dessus sont nets, f.a.b. Montréal.

Frais de fret et d'emballage en plus.
Clous de vitriers.

Recouverts zinc, \$1.44 les douze paquets de 6 livres brut.

BLANC DE PLOMB (Moulu dans l'huile)

Montréal Toronto

Anchor, pur \$17.00 \$17.35

Crown Diamond 17.00 17.35

Crown, pur 17.00 17.35

Ramsay, pur 17.35 17.35

Green Seal 17.00 17.35

Moore, pur 17.00 17.35

Tiger, pur 17.00 17.35

O. P. W. Dec., pur 17.25 17.60

Eléphant, véritable 17.50 17.85

Red Seal 17.00 17.35

Decorators, pur 17.00 17.35

O. P. W. anglais 17.50 17.35

B.B. véritable plomb, moins d'une tonne, \$19.60, Toronto; \$18.90, Montréal. Lots d'une tonne, moins 5%; lots de 5 tonnes, moins 10%.

Vert de Paris

En barils, environ 600 lbs . . . 0.48

En kegs de 250 lbs 0.48½

En barillets, 50 et 100 lbs . . . 0.49

En barillets, 25 lbs 0.50

En paquets de 1 lb., caisse de 100 lbs 0.52

En paquets de ½ lb., caisse de 100 lbs 0.54

Peintures préparées

Eléphant, blanche 4.95

Eléphant, couleurs 4.55

B-H Anglaise, blanche 5.05

B-H Anglaise, couleurs 4.85

B-H à plancher 4.00

B-H, plancher-vestibule 4.80

Minerve, blanche 4.90

Minerve, couleurs 4.60

Crown Diamond, blanche 4.80

Crown Diamond, couleurs 4.55

Crown Diamond, à plancher 4.00

B-H Fresconette, blanche 3.60

B-H Fresconette, couleurs 3.50

Moore, couleurs, nuances 4.80

Moore, couleurs, blanches 5.00

Moore, peinture égyptienne, toutes couleurs 3.85

Moore, peinture de plancher 3.75

Moore, Sani-flat 3.75

Moore, Mooramel

Jamieson's & Crown Anchor 4.80

C.P.C. pure, blanche 5.05

C.P.C. pure, couleurs 4.80

O.P.W. marque Canada, blanche . . 4.80

O.P.W. marque Canada, couleurs . . 4.50

**PLOMB EN GUEUSE
MINIUM
PLOMB EN FEUILLE**

LIVRAISON PROMPTE
A MEME LE STOCK

A. C. LESLIE & CO., Limited

560 rue Saint-Paul Ouest
MONTREAL

Feutre et Papier

N'IMPORTE QUELLE QUANTITE

Toitures Goudronnées (Roofing) prêtes à poser, 2 et 3. Papiers de Construction, Feutre à Doubler et à Tapisser, Produits de Goudron, Papier à Tapisser et à imprimer, Papier d'Emballage Brun et Manille, Toitures en Caoutchouc "Favorite" et "Capitol".

Fabricants du Feutre Goudronné
"BLACK DIAMOND"

ALEX. McARTHUR & CO., Limited

Bureaux et Entrepôts: 82 Rue McGill, MONTREAL.
Manufacture de Feutre pour Toiture: Rues Moreau et Forsyth, Montréal. Moulin à Papier, Joliette, Qué.

NOËL

1919

a été la plus
remarquable
saison de ventes
pour le

Gillette

MERCI!

Vous êtes en affaires pour faire de l'argent! Nous le sommes tous, et le moyen le plus rapide de faire de plus gros profits c'est de donner le meilleur service.

La situation idéale en affaires est obtenue lorsque vous faites un bon profit en donnant une bonne valeur et un bon service, et cette combinaison est réalisée quand vous tenez l'agence de la Machine HINMAN à traire les vaches.

Cette Machine qui sert de modèles aux autres au Canada est la plus grande valeur sur le marché aujourd'hui. Elle se vend facilement parce qu'elle a du renom, fonctionne parfaitement, résiste au service et se vend à environ la moitié du prix des autres.

Les marchands qui tiennent à faire de "L'ARGENT" sur cette base sont priés de nous écrire immédiatement pour avoir un territoire.

L'ARGENT



HINMAN

La Machine à traire les vaches
qui sert de modèle au Canada.

H. F. BAILEY & SON, Fabricants; - - - GALT, Ont.

Qualité d'abord avec les MANCHES DE STILL

Nous faisons une spécialité de la fabrication des manches en bois.

LA QUALITE D'ABORD a toujours été notre politique pour tous nos produits.

LES MANCHES DE STILL jouissent dans tout le Dominion d'un renom qui les met au premier rang des articles de vente rapide pour le détaillant.

Partout où l'on demande ce qu'il y a de mieux, les STILL sont en vente.

Il s'en vend plus au Canada que ceux de n'importe quelle autre marque. LES MANCHES DE STILL sont faits avec soin avec des bois canadiens de haute qualité et exceptionnellement résistants: Manches de hache, de pique, de masse et de marteau. Manches Cant, Hook et Peavie. Les MANCHES DE STILL donnent de bons profits au détaillant et une satisfaction parfaite au client.

J. H. STILL MFG. COMPANY
St. Thomas - - - Ontario

Nova Scotia Steel & Coal Co.

LIMITED

MANUFACTURIERS

ACIER en BARRES MARCHAND, MACHINERIE à ROUES, TRANSMISSIONS en ACIER COMPRIME POLI, TOLES D'ACIER jusqu'à 48 pouces de large, RAILS en "T" de 12, 18, 28 et 40 livres à la verge, ECLISSES, ESSIEUX DE CHARS DE CHEMINS DE FER.

Grosses Pièces de Forges, une Spécialité

Mines de Fer—Wabana, Terrebonne.—Mines de charbon, Haute-Fourneaux, Fours à Réverbère à Sydney Mines, N.-E.—Laminiers, Forges et Ateliers de Finissage à New-Glasgow (N.-E.).

Bureau Principal: New Glasgow (N.-E.)

OUTILS EN ACIER FORGÉ

HACHES MARTEAUX, CLEFS ANGLAISES (WRENCHES)

CANADA

FOUNDRIES & FORGINGS, LIMITED
BROOKVILLE, CANADA.



Essoreuses Marque Arrow

LES ESSOREUSES

sont une ligne principale pour le quincaillier et il devrait les mettre en évidence dans son magasin pour avoir toute sa part de ce commerce profitable.

Les Essoreuses portant la marque DOWSWELL ont un renom bien établi depuis 35 ans, parce que ce sont de **BONNES ESSOREUSES**.

Les bonnes essoreuses doivent avoir de bons rouleaux. Dans nos usines munies de tous les appareils pour la fabrication du caoutchouc, calandres, séchoir par le vide, etc., nous prenons le produit à l'état brut et des épreuves quotidiennes prouvent que nos rouleaux donneront un service bien plus long que la période donnée dans notre garantie.

Que vaut pour vous le fait de ne pas avoir de réclamations?

DOWSWELL, LEES & CO., LIMITED

HAMILTON, CANADA.

Fabricants de tous les types de bonnes machines à laver actionnées à la main ou par pouvoir. Aussi des Essoreuses **ARROW BRAND**.

Représentants pour l'ouest:
Harry F. Moulden & Son
Winnipeg, Man.

Représentant pour l'est:
John R. Anderson,
Montréal, Qué.

Les oeillets de fixation donnent une prise solide longtemps après que le tissu lui-même est devenu affaibli par l'usage.



Un article de Qualité et bien Annoncé

C'EST LA RAISON POUR LAQUELLE IL SE VEND SI BIEN.

La demande pour les bourrures de collier rembourrées va certainement en augmentant et elle est destinée à augmenter davantage à mesure que les propriétaires de chevaux se rendent compte que ce type de bourrure constitue la meilleure sauvegarde contre l'irritation et les blessures des épaules.

Mais pourquoi les gens demandent-ils généralement les bourrures Tapatco?

Certains, parce qu'ils ont lu nos annonces dans lesquelles nous racontons en toute sincérité l'histoire de la supériorité des Tapatco.

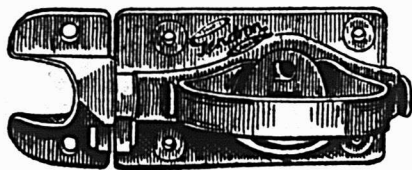
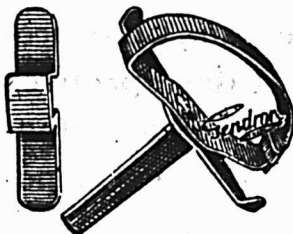
D'autres sont incités à essayer les bourrures Tapatco parce que leur en disent leurs voisins et leurs amis qui les ont essayés sur leurs chevaux et les ont trouvés tels que nous disons qu'ils sont — molles, flexibles, servant de coussin — la meilleure protection contre le frottement du collier.

GANTS TAPATCO
Notre ligne variée et complète comprend des modèles pouvant répondre à tous les besoins en fait de gants de travail. Modèles: Gantelet, poignet en tricot et haut avec bande. Epaisseurs — Epais moyennement épais et minces. **MATERIEL** — bout en cuir, paume en cuir, en jersy, gants et mitaines en tan, ardoise ou oxford.

TAPATCO
REGISTERED TRADE MARK
BRAND

BOURRURES
à Colliers de Chevaux

The American Pad & Textile Co.,
Chatham, Ont.



Répond à la demande actuelle pour un Loquet de porte de Grange et de Garage

faisant l'affaire du détaillant et du consommateur

Un article de vente rapide et profitable. Fort, résistant, joli et commode, facile à poser sur n'importe quelle porte. Muni de deux poignées pour ouvrir ou fermer la porte des deux côtés. Les fermetures tiendront la porte ou la barrière fermée ou ouverte. Fini émaillé avec boulon fait au tour. Garanti. Nous fabriquons aussi: Vélocipèdes, voitures "Express", autos pour enfants, charrettes et brouettes-jouets, quincaillerie et garnitures de salle de bain. Ecrivez pour avoir nos prix et des renseignements sur n'importe laquelle de nos lignes.

The Gendron Manufacturing Company, Limited
rues Duchess et Ontario, Toronto, Ontario.



LA PEINTURE PREPAREE "GREEN TREE"

BEAU BRILLANT-DURABLE

composée suivant des formules exclusives, de blanc de plomb, de blanc de zinc, d'huile de lin et de matière colorante, le tout de première qualité.

Demandez notre carte des couleurs, nos prix et escomptes aux marchands

The Georgia Turpentine Co.

Térébenthine, huile à peinture, blanc de plomb, etc.

2742 rue Clarke

MONTREAL

VITRERIE

GENERALE POUR CONSTRUCTION

16 ONCES, 21 ONCES, 26 ONCES, 29 ONCES, 34 ONCES ET 39 ONCES

Nous avons aussi en stock ou manufacturons :
glaces, glaces biseautées, miroirs, verre ou-
vrage, plombé ou armé.

Aussi verre à châssis.

Nous pouvons expédier toutes commandes
promptement.

Catalogues et listes de prix gratuitement sur
demande.

Ecrivez, téléphonez ou télégraphiez pour tout
ce dont vous pourriez avoir besoin.

Vitraux RELIGIEUX et COMMEMORATIFS, - Une spécialité

HOBBS

MANUFACTURING COMPANY. LIMITED

MONTREAL

TORONTO

LONDON

WINNIPEG



DISSTON

SAWS AND TOOLS

LA FAMEUSE MAI-
SON DE SCIES ET
D'OUTILS DE L'A-
MERIQUE

Tous les bons ouvriers connaissent la
renommée universelle des scies Dis-
ston — depuis 80 ans la supériorité
Disston est l'une des traditions du
commerce

Quant aux outils Disston, il est
facile de comprendre pourquoi
ils devraient aussi être en aus-
si grande demande, car la mé-
me qualité qui a fait des
Scies Disston le modèle du
monde se trouve également
dans tous les outils Disston

**HENRY DISSTON &
SONS, LTD.**

Toronto, Canada
Succursale à
VANCOUVER, C. A.

K

K

Les Kribs font faire de l'argent

LES MACHINES A LAYER KRIBS ne manquent jamais d'être une source ininterrompue de profits pour les marchands qui les vendent, parce qu'elles ne manquent jamais de donner un service entièrement satisfaisant au client qui les achète.

C'EST UN VERITABLE PLAISIR que de vendre ces machines, dont les avantages sont si supérieurs à ceux des autres. Le bois qui entre dans leur construction — du cyprès choisi — et le soin avec lequel elles sont faites sont des exclusivités attrayantes. Les ENGRENAGES DECOUPES rendent impossible le glissement ou le relâchement de la marche — un inconvénient que l'on constate souvent avec les engrenages fondus ordinaires. Le MECANISME RECOUVERT et la distribution faite avec soin du poids de l'appareil — ce qui évite la trop forte tension sur les pentures ainsi que le bris du couvercle — sont d'excellents arguments de vente employés chaque jour par des centaines de marchands enchantés de vendre cette ligne de machines à laver.

La LAVEUSE ELECTRIQUE KRIBS offre tous les avantages de la machine la plus moderne à un prix raisonnable. Son service est merveilleux sans occasionner une forte dépense. A l'électricité, par moteur à gazoline, par moteurs hydraulique ou à la main.

Catalogue illustré et liste de prix sur demande.

William A. Kribs Co., Limited

HESPELER, ONTARIO

Fabricants de trucs de tous genres pour la manutention de marchandises.

K

K

LES OUTILS DE BUCHERONS DE PINK

Les outils Etalons dans toutes les provinces du Dominion, en Nouvelle-Zélande, Australie, etc.

Nous manufacturons toutes sortes d'outils de bûcheron — Légers et de Bonne Durée.

TELEPH. LONGUE DISTANCE No 87

Demandez notre catalogue et notre liste de prix.

Vendus dans tout le Dominion par tous les Marchands de ferronnerie en gros et en détail.

The
THOS. PINK Co., Limited

Manufacturiers d'OUTILS DE BUCHERONS

PEMBROOKE

(ONTARIO)

FABRIQUES AU CANADA



Il se Vend à Vue!

Le Tranche-Aliments "HOME 65"

—parce que vous pouvez facilement démontrer à vos clients que c'est l'article le plus utile qu'ils peuvent avoir dans leur cuisine.

Maxwell

Superbement fini

Chapeau hermétique à l'eau

Fait au Canada

Une bonne ligne à mentionner en tout temps.

MAXWELLS LIMITED

St. Marys, Ontario

Vous connaissez le vieux proverbe:

"Le Temps est un Grand Maître"

et certes l'auteur de ce dicton dit juste, car la

PEINTURE RAMSAY'S

a, depuis 1842, acquis une réputation exceptionnelle dans la fabrication de peinture de qualité. Cette expérience de 77 années est à votre service.

Vous avez l'opportunité de faire des profits en vendant:—

"La Peinture Correcte pour Peindre Correctement."

S'il n'y a pas d'agent Ramsay dans votre ville, écrivez-nous.

A. RAMSAY & SON COMPANY

Fabricants de Peintures et Vernis depuis 1842

TORONTO MONTREAL VANCOUVER

MORROW

FOREUSES TORDUES ECROUS A CHAPEAU TARAUDS HEXAGONES

Commandez-les chez votre marchand de gros, mais exigez la marque *Morrow*.

AYEZ LE SERVICE

Le commerce est approvisionné par

F. BACON & CO.,

RUE ST-PAUL - MONTREAL

Usines à

INGERSOLL

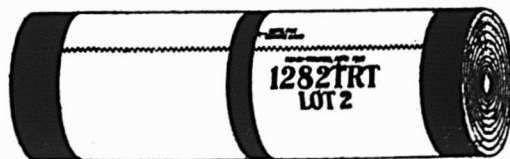
CANADA

PAPIERS A TAPISSER STAUNTON

FAITS AU CANADA

Il n'est peut-être pas généralement connu que ces superbes créations trouvent un marché dans plusieurs pays du monde où des marchandises ne sont achetées qu'à cause de leur mérite artistique.

En Angleterre, ces papiers à tapisser sont tenus dans le plus grand estime; en France, ils sont considérés comme pouvant subir favorablement la comparaison avec ceux qui sont fabriqués au pays même; en Australie, en Nouvelle-Zélande, à Terre-Neuve et au Sud-Africain, ils jouissent d'un renom exceptionnel. Les Canadiens, sûrement, ne vont pas mettre de côté des marchandises fabriquées au pays pour acheter des papiers à tapisser importés qui ne les surpassent pas en beauté du dessin et des couleurs ni dans l'excellence de leurs traitements techniques.



Les papiers "Tout rognés" Staunton sauvent du temps et du travail dans la pose de la tapisserie et ils assurent un travail parfait.

Lorsque vous achetez des papiers à tapisser, faites-vous montrer les papiers Staunton. Ils sont en vente chez tous les principaux marchands de papiers à tapisser du Canada.

STAUNTONS LIMITED

Fabricants de papiers à tapisser

TORONTO

Salles de ventes à Montréal: Chambre No 310

Edifice Mappin & Webb, 10 rue Victoria.

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1850

Capital autorisé	\$5,000,000
Capital versé	2,000,000
Réserve	2,200,000

Notre service de billets circulaires pour voyageurs "Travellers Cheques" a donné satisfaction à tous nos clients; nous invitons le public à se prévaloir des avantages que nous offrons.

Notre bureau de Paris,

14 RUE AUBER

est très propice aux voyageurs canadiens qui visitent l'Europe.

Nous effectuons les virements de fonds, les remboursements, les encaissements, les crédits commerciaux en Europe, aux Etats-Unis et au Canada aux taux les plus bas

LE COMMERCE EXTERIEUR DE LA FRANCE

D'après les statistiques que vient de publier l'administration des douanes, les importations françaises se sont élevées pour les dix premiers mois de l'année à 23 milliards de francs, tandis que les exportations se sont totalisées à cinq milliards et demi. Le chiffre des importations fait voir une augmentation de cinq milliards par comparaison avec celui de la période correspondante de 1918, tandis que celui des exportations révèle aussi un gain de 1 milliard et demi. Il est évident que ces conditions anormales résultant de la guerre devront disparaître. Pour cela la France ne devrait acheter à l'étranger que le café, le cacao, le sucre et le pétrole. Elle a les mines de fer les plus riches de l'Europe et il n'y a, dit-on, que le charbon qui lui fait en partie défaut.

Les importations se répartissent à peu près comme suit: Produits alimentaires, 6,800,000,000 de francs; matériel nécessaire pour fabrication, 10,000,000,000 de francs et articles manufacturés, 6,000,000,000.

LE COMMERCE ALLEMAND.

Le rapport de novembre, publié par le département du Commerce, indique que le commerce avec l'Allemagne s'est amélioré durant ce mois, les importations de marchandises allemandes représentant un total de \$3,228,919 au lieu de \$2,157,608 en octobre et les exportations à \$23,044,142 contre \$20,663,521.

Les importations américaines des pays d'Europe, en novembre, représentent une valeur de \$110,422,781; de l'Amérique du Sud, \$81,915,598, et de l'Asie, \$112,343,618.

Les exportations en Europe se sont chiffrées à \$489,183,812 et dans l'Amérique du Sud à \$34,118,683.

BANQUE PROVINCIALE

DU CANADA

CAPITAL AUTORISE	\$5,000,000.00
CAPITAL PAYE ET SURPLUS	3,000,000
ACTIF TOTAL: au-delà de	34,000,000.00

95 Succursales dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et de l'île du Prince-Edouard.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Président: Honorable Sir HORMISDAS LAPORTE, C.P., de la maison Laporte-Martin limitée, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-Président: W.-F. CARSLY, capitaliste.

Vice-Président: TANCREDE BIENVENU, administrateur Lake of the Woods Milling Co., limited.

M. G.-M. BOSWORTH, président de la "Canadian Pacific Ocean Services Limited".

Honorable NEMESE GARNEAU, C.L., ex-ministre de l'agriculture, Conseiller Législatif de Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.

M. L.-J.-O. BEAUCHEMIN, président de la Librairie Beauchemin limitée.

M. M. CHEVALIER, directeur général Crédit Foncier Franco-Canadien.

BUREAU DE CONTROLE

(Commissaires-censeurs)

Président: l'honorable sir ALEXANDRE LACOSTE, C.R., ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi.

Vice-Président: L'honorable N. PERODEAU, N.P., Ministre sans portefeuille dans le gouvernement de Québec, administrateur "Montreal Light, Heat & Power Consolidated".

M. S.-J.-B. ROLLAND, président de la Cie de Papier Rolland.

BUREAU-CHEF

M. Tancrede BIENVENU,

Directeur-général.

M. J.-A. TURCOT,

Secrétaire.

M. M. LAROSE,

Inspecteur en chef.

M. C.-A. ROY,

Chef "Bureau des Crédits".

Auditeurs représentant les Actionnaires

M. ALEX. DESMARTEAU, Montréal. M. J.-A. LAROSE, Québec.

BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874

Capital autorisé	\$10,000,000
Capital versé et Réserve	7,800,000
Total de l'Actif	72,000,000

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

J.-A. Vaillancourt, Président; l'hon. F.-L. Béique, Vice-Président; A. Turcotte; E.-H. Lemay; l'hon. J.-M. Wilson; A.-A. Larocque; A.-W. Bonner.

BEAUDRY LEMAN, Gérant-général.

291 Succursales et sous-agences en Canada.

41 Succursales dans la Cité et le District de Montréal.

Nous allouons l'intérêt au plus haut taux courant sur tout dépôt de \$1.00 ou plus fait à notre Département d'Epargne.

FINANCES

LA NOTE AMERICAINE.

La hausse traditionnelle de janvier est encore à l'état de formation, elle est dans le moule d'où elle sortira sans doute prochainement, plus résistante que si elle eut, dès le début de l'année, été confiée à l'élément spéculatif qui l'aurait altérée en voulant lui donner une impétuosité dangereuse.

La déclaration du gouverneur Harding a immédiatement fait jaillir dans le cerveau spéculatif la possibilité d'une hausse nouvelle du taux de l'escompte et Wall Street, de ce fait, est plutôt enclin à restreindre ses opérations. Il ne faut pas en déduire toutefois qu'il a perdu courage, puisque le contraire est manifestement démontré par la résistance opposée à chaque recul et la facilité avec laquelle les relèvements se produisent. Encore que les cours évoluent lentement, l'on doit reconnaître que la cote se comporte très bien et qu'elle avance constamment dans la bonne direction.

Les causes actuelles d'incertitude tamisent les perspectives encourageantes d'avenir, voilà simplement pourquoi toute tentative des valeurs à s'élaner est de courte durée puisqu'il leur manque la lumière qui infailliblement les attirerait vers des sommets élevés.

Les bases fondamentales sont solides et le marché a récemment considérablement raffermi ses positions. Mais le besoin de l'heure est un commandement ferme et courageux, un commandement qui étant foncièrement convaincu de la puissance des perspectives de la cote, n'hésiterait ni ne faiblirait sous la pression des influences déprimantes du moment. — Fairbanks, Gosselin & Co.

L'EXPORTATION DU CAPITAL ANGLAIS.

L'on s'attend à ce que cette année l'exportation du capital atteigne des proportions considérables.

Tout indique que durant ce trimestre l'activité financière atteindra un degré sans précédent spécialement en ce qui concerne l'organisation de capitaux pour les développements industriels, tant au pays qu'à l'étranger.

Les experts du marché s'attendent à ce que l'adoption en mars du budget avec les taxes qu'il comporte et les efforts que feront les représentants ouvriers au Parlement pour l'imposition de taxes sur le capital créent durant cette période une certaine hésitation.

Les deux dernières élections partielles qui ont eu lieu prouvent que l'élément ouvrier gagne de

plus en plus du terrain dans les classes moyennes de l'électorat.

La crainte de l'arrivée au pouvoir du parti ouvrier a une influence sur l'élaboration de nombre de projets industriels et commerciaux.

Cependant les tissus, les valeurs minières et plusieurs autres stocks spéculatifs font preuve d'une grande activité à cours de hausse.

Les valeurs de placement sont fortes, mais les rails ont réagi parce que les employés ne sont plus satisfaits des salaires cependant élevés qu'ils reçoivent.

Le sentiment général est à la hausse et la seule ombre au tableau consiste dans la situation ouvrière et les finances nationales, mais l'on croit que l'activité commerciale aidera à résoudre les problèmes financiers du pays.

La situation se complique, toutefois, du fait que la hausse des taux d'intérêt cause au gouvernement des difficultés financières considérables.

UN MARCHÉ PUBLIC INTERNATIONAL.

M. Eugène Meyer, directeur de la War Finance Corporation, a prononcé à New-York un discours devant l'Association des correspondants de la presse étrangère, dans lequel il a recommandé l'établissement d'un marché public international pour certaines valeurs. D'après lui, c'est le moyen le plus normal et le plus rapide de venir en aide aux pays d'Europe frappés par la guerre, ainsi que des crédits à long terme.

M. Meyer a dit que les nations ayant besoin d'emprunts ont perdu beaucoup de temps à établir des projets pour résoudre les difficultés du commerce international qui devraient forcément s'élever à la suite de la cessation des prêts de la part du gouvernement des Etats-Unis.

M. Marcel Knecht, directeur du service d'information française, a été réélu président de l'Association des correspondants de la presse étrangère.

FUSIONS DE BANQUES.

Une dépêche de New-York, annonce que les directeurs de la Merchants National Bank et ceux de la Bank of Manhattan Company ont approuvé le projet de fusion de ces deux institutions. On se rappelle que le contrôle de la Merchants National Bank est passé en 1918 entre les mains des financiers intéressés dans la Royal Bank of Canada et Aldred & Co.

Le résultat de cette fusion est la création d'une institution qui aura un capital et un surplus d'environ \$20,000,000, dont \$6,500,000 seront fournis par la Merchants National et \$13,500,000 par la Bank of Manhattan.

Assurances et Cartes d'Affaires

AutomobilesAssurance
couvrant
centre

L'incendie, l'Explosion, le Vol
le Transport, la Responsa-
bilité Publique, la Colli-
sion, les Dommages
Matériels à
autrui.

VIE, BRIS DE GLACES

Accidents, Maladies, Vol,
Attelages,
Responsabilité de Patrons et
Publique,
Garantie de Contrats,
Cautionnements Judiciaires,
Fidélité des Employés.

LA PREVOYANCE

189 rue St-Jacques, Montréal

J. C. Gagné,
Directeur-Gérant.

Tél. Main 1626

Main 7050

PAQUET & BONNIERComptables Liquidateurs, Audi-
teurs, Prêts d'argent, Collection

Chambre 561

180 St-Jacques, MONTREAL.

**ASSURANCE
COMMERCIALE**

Un commerce quel qu'il soit ne
saurait être solidement protégé,
si ceux qui contribuent le plus
à son succès ne sont pas titu-
laires d'une Police d'Assurance
dite de Protection Commerciale.

S'adresser pour tous
renseignements à la**CANADA LIFE**

ASSURANCE COMPANY

Siège social - - TORONTO

La Compagnie d'Assurance
Mutuelle du Commerce

Centre l'Incendie

Actif \$1,151,243.57

DEPOT AU GOUVER-

NEMENT 900,000.00

—Bureau principal:—

170 rue Girouard, Saint-Hyacinthe.

Bureau Principalangle de la rue Dorchester ouest
et l'avenue Union, MONTREAL.**DIRECTEURS:**

J. Gardner Thompson, Prési-
dent et directeur général; Le-
wis Laings, Vice-Président et
Secrétaire; M. Chevallier; A.
A.-G. Dent, John Emo, Sir
Alexandre Lacoste, Wm. Mol-
son Macpherson, J.-C. Rim-
mer, Sir Frédéric Williams-
Taylor, L.L.D., J. D. Simpson,
Sous-Secrét.



Maison fondée en 1870

AUGUSTE COUILLARD

IMPORTATEUR DE

Ferrerrie et Quincaillerie, Verres
à Vitres, Peinture, etc.Spécialité; — Poêles de toutes sortes.
Nos 232 à 239 rue St-Paul
Ventes 12 et 14 St-Amable, Montréal

La maison n'a pas de commis-voya-
geurs et fait bénéficier ses clients de
cette économie. Attention toute spé-
ciale aux commandes par la maille.
Messieurs les marchands de la cam-
pagne seront toujours servis au plus
bas prix du marché.

P. A. GAGNON, C.A.

COMPTABLE LICENCIÉ

(CHARTERED ACCOUNTANT)

Chambres 315, 316, 317, Edifice

Banque de Québec

11 Place d'Armes, MONTREAL

CANADIENNE — SOLIDE — PROGRESSIVE**BRITISH COLONIAL**

FIRE INSURANCE COMPANY

MONTREAL



ASSURANCES-INCENDIE

AUX TAUX DE L'ASSOCIATION

DES ASSUREURS.

L. - R. MONTBRIAND

Architecte et Meurleur,

230 rue St-André, Montréal.

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et Courtiers

48 rue Notre-Dame O., Montréal.

Solide Progrès

Des méthodes d'affaires moder-
nes, soutenues par un record, in-
interrompu de traitements équi-
tables à l'égard de ses déten-
teurs de polices, ont acquis à la
Sun Life of Canada un progrès
phénoménal.

Les assurances en force ont plus
que doublé dans les sept derniè-
res années et ont plus que triplé
dans les onze dernières années.
Aujourd'hui, elles dépassent de
loin celles de toute compagnie
canadienne d'assurance-vie.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUN LIFE OF CANADA
SIEGE SOCIAL - MONTREAL

WESTERN

ASSURANCE CO.

Fondée en 1851

Assurances contre Incendie, Assu-
rances Maritimes, d'Automobiles, con-
tre l'Explosion, l'Émeute, la Déce-
rganisation Civile et les Grèves.

ACTIF, au-delà de . . . \$7,000,000.00

Bureau Principal: TORONTO

(Ont.).

W. B. MEIKLE

Président et gérant général

C. B. WAINWRIGHT, Secrétaire

Succursale de Montréal:

61, RUE SAINT-PIERRE

ROBT. BICKERDIKE, gérant

Assurance Mont-Royal

Compagnie Indépendante (Incendie)

17 rue St-Jean, Montréal

l'hon. H.-B. Rainville, Président

P. J. Perrin et J. R. Macdonald,
gérants conjoints.

ASSURANCES

LES GERANTS DE LA SUN LIFE EN CONGRES.

Des gérants de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis prirent part, cette semaine, à la convention annuelle des gérants divisionnaires de la Sun Life Assurance Co., du Canada, qui s'est ouverte au siège social, square Dominion. James C. Tory présidait et T. D. Macaulay souhaita la bienvenue aux délégués. Il rappela que cette compagnie d'assurance avait accompli dans l'année un travail sans précédent et que jusqu'à date, des demandes de polices pour le montant de cent millions avaient été reçues.

Plusieurs importantes questions concernant l'amélioration du service des détenteurs de polices seront soumises à la discussion au cours de cette convention qui se terminera ce soir par un banquet à l'hôtel Windsor. Nous avons remarqué au nombre des gérants présents: MM. H. O. Leach, Colombie Anglaise; W. H. Hill, Central, Ont.; W. Lyle Reid, Ontario; T. J. Parkes, Cantons de l'Est; D. J. Scott, Manitoba; J. C. Stanton, Jr., Montréal; G. C. Jordan, Nouveau-Brunswick; D. Johnson, Terre-Neuve; D. N. McLean, Alberta; H. S. Potter, Saskatchewan; C. K. Ives, Nouvelle-Ecosse; L. A. Trudelle, Québec; A. McTeer, Alberta; A. F. Harwood, Saskatchewan; J. A. Tory, Ontario; E. W. Owen, Détroit; E. E. Wilkinson, Michigan; C. E. Creglos, Maryland; F. C. Holbeck, Michigan; H. W. Dickinson, Pennsylvanie; N. D. Sills, Virginie; W. M. Eastcott, Michigan.

AVERTISSEURS D'INCENDIE

La gravité d'un incendie qui se déclare dans un milieu protégé, dépend en grande partie de la promptitude avec laquelle les extincteurs sont mis en opération. Le système d'avertisseurs d'incendie d'une cité ou d'une ville devrait, par conséquent, être aussi parfait que l'argent et le talent peuvent le faire. S'il est défectueux, il constitue un danger. Il peut être toléré lorsque la reconstruction exigerait une dépense considérable, mais c'est agir contre le bon sens que de se procurer des extincteurs au détriment du système d'avertisseurs. Trois minutes après qu'un incendie s'est déclaré, une chaudière d'eau serait ordinairement suffisante pour l'éteindre, mais s'il est alimenté pendant dix minutes, il faudra, pour le contrôler, un quart de million de dollars en appareils et une armée d'hommes. Un système d'avertisseurs suranné est une forme d'économie des plus stupides.

LA PRUDENCE EXIGE D'ENLEVER LA SUIE

Une nouvelle loi impose des pénalités rigoureuses pour les feux causés par négligence

Le refroidissement de la température exige qu'on allume les appareils de chauffage et les fournaies, mais il faudrait d'abord nettoyer parfaitement les cheminées et leurs conduits ainsi que les tuyaux de poêles, de manière à les rendre sûrs. Ce travail n'est pas très laborieux et il est de beaucoup préférable à ce qui pourrait vous arriver par une nuit froide, alors qu'un incendie causé par un tuyau sale ou une cheminée non ramonée vous chasserait de votre logis.

Le propriétaire d'une maison ainsi endommagée par le feu serait quelque peu surpris si la compagnie d'assurance refusait de payer la perte. C'est son droit, cependant, car il est clairement énoncé sur toutes les polices d'assurance que la compagnie n'est pas responsable pour les incendies occasionnés par la négligence de l'assuré.

La "Loi modifiant le Code criminel relativement aux mesures préventives contre les incendies", adoptée à la dernière session du Parlement, stipule clairement que:

"Est coupable d'un acte criminel et passible de deux ans d'emprisonnement quiconque, par négligence, fait se déclarer un incendie donnant lieu à une perte de vie ou de biens."

Considérant la perte possible de l'assurance et deux ans d'emprisonnement comme punition, il semblerait sage de la part du maître de maison de ne pas négliger ses tuyaux de poêles et ses cheminées.

SAUVE PAR LES ARROSEURS

Pendant la nuit du 7 novembre, le feu s'est déclaré dans un grand établissement de machines à planer et atelier de portes et châssis, à Ottawa. L'édifice a un système complet d'arroseurs, et bien que le caractère inflammable du contenu ait permis aux flammes d'atteindre le toit, le feu à l'intérieur a été éteint par les arroseurs avant qu'on ait eu à déplorer un dommage important. Le feu sur le toit a aussi été promptement maîtrisé par un simple jet de la pompe à incendie. Sans le travail effectif des arroseurs, ce vaste établissement aurait été complètement détruit et la compagnie aurait perdu au moins \$200,000. Les employés auraient aussi eu à souffrir de la cessation de leur travail, et par conséquent, de leur enveloppe de paye régulière.

Tél. St-Louis 2090

J. T. MARTEL

Manufacturier de marinades de toutes sortes: Cignons,
cornichons, raifort, etc.

515 Avenue Duluth Est, MONTREAL.

A. LANGLAIS

EPICERIE DE CHOIX
Spécialités: Beurre, Oeufs et Légumes.

11 rue Hogan, MONTREAL.

F. CARRIER

Restaurant, Marchandises sèches, Coupons, Tabac, Cigares et
Cigarettes, Liqueurs douces, etc.

1352 rue Logan, MONTREAL.

J. E. DUMESNIL

EPICERIE DE CHOIX
Spécialités: Beurre, Oeufs et Fromage.

121, 4ème Avenue, LACHINE.

Tél. Est 9439

J. B. Dufort, Prop.

MARCHE ST-ANDRE

BOUCHER ET EPICIER

Spécialité: Boeuf de l'Ouest, Fruits, Légumes, Poisson, Etc.

Eaux 62-64 Marché Bonsecours, Montréal.

Tél. Lachine 530
Westmount 7191**Rapid Tool & Machine Co., Ltd.**

Bureau-chef: Lachine

Fabricants de machines spéciales, outils de toutes sortes,
poinçons, calibres, etc.

Aussi ateliers à St-Jean et à Iberville, P.Q.

Phone Lasalle 2772

Maison Canadienne

LAZURE & LEFEBVRE

FABRICANTS ET NEGOCIANTS EN GROS

189-235 rue Chambly, MONTREAL.

Tél. St-Louis 2034

GEO. VINETTE

IMPORTATEUR ET MARCHAND

Ferronnerie, Peinture, Tapisserie, Vaisselle, Matériaux de
Construction de toutes sortes, etc.

3447 St-Hubert, MONTREAL.

Phone Lasalle 1814

GEORGES MONTPETIT

MAGASIN DE COUPONS

166 Joliette, près Stadacona, Hochelaga.

Tél. Vict. 1397

A. GUILBERT

Marchand de Bois, Charbon, Foin et Grain.

829 Charlevoix, MONTREAL.

*“Argonne”*

UN

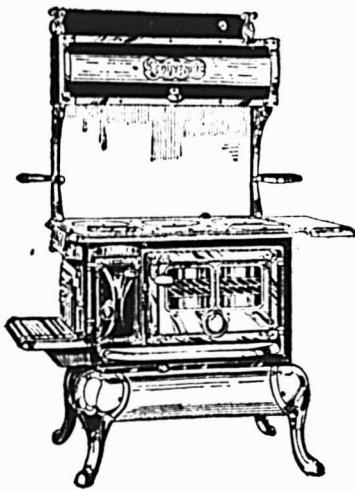
FAUX-COL**ARROW**

D'UN AJUSTEMENT PARFAIT

CLUETT, PEABODY & CO. OF CANADA, LIMITED

Vendez à vos Clients

Un Poêle "Souvenir" ou Une Fournaise New Idea



12

Les Poêles Souvenir et les Fournaises New Idea ont subi l'épreuve de 75 ans d'usage. Ils sont munis de toutes les améliorations modernes et ils sont garantis.

Par suite du fait qu'ils donnent satisfaction au client, ils augmentent le chiffre des ventes du marchand.

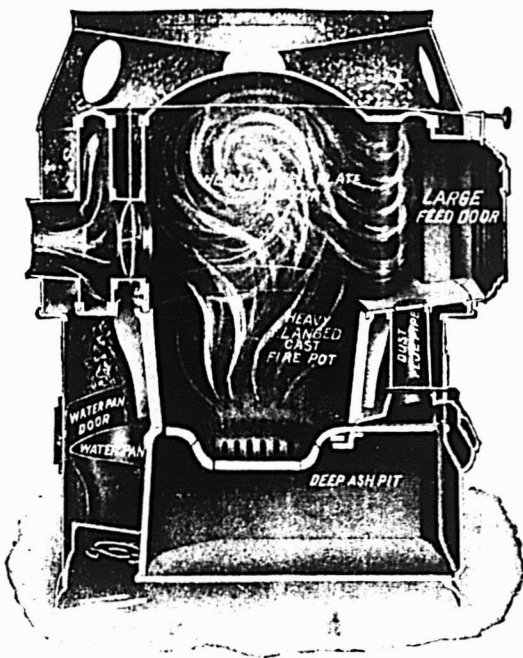
Vous pouvez en toute sincérité affirmer la supériorité du Poêle Souvenir et des Fournaises New Idea. Leur qualité mérite cela et les manufacturiers appuient le marchand qui fait cette affirmation. Vous y gagneriez à pousser leur vente. Par des annonces nous créons une demande pour eux.

Le Poêle Souvenir avec sa superbe apparence et ses appareils modernes, ses qualités pour la cuisine et le rôtissage parfait, plaît à la ménagère.

Les grilles Duplex brevetées, le foyer en une seule pièce avec larges rebords, le cendrier profond ainsi que d'autres perfectionnements font de la Fournaise New Idea un appareil de chauffage parfait économique dans la consommation du combustible, facile à diriger et garanti sous tous rapports.

Fondez un commerce de poêles et de fournaises profitable en vendant nos lignes.

Permettez-nous de vous prouver nos affirmations en vous envoyant nos prix ainsi que notre catalogue, ou en nous demandant qu'un de nos voyageurs passe chez vous.



THE HAMILTON STOVE & HEATER CO., LIMITED

SUCCESEURS DE

GURNEY, TILDEN & CO., LIMITED, HAMILTON, ONT.

VANCOUVER.

WINNIPEG.

MONTREAL.

75 années de succès dans la fabrication.

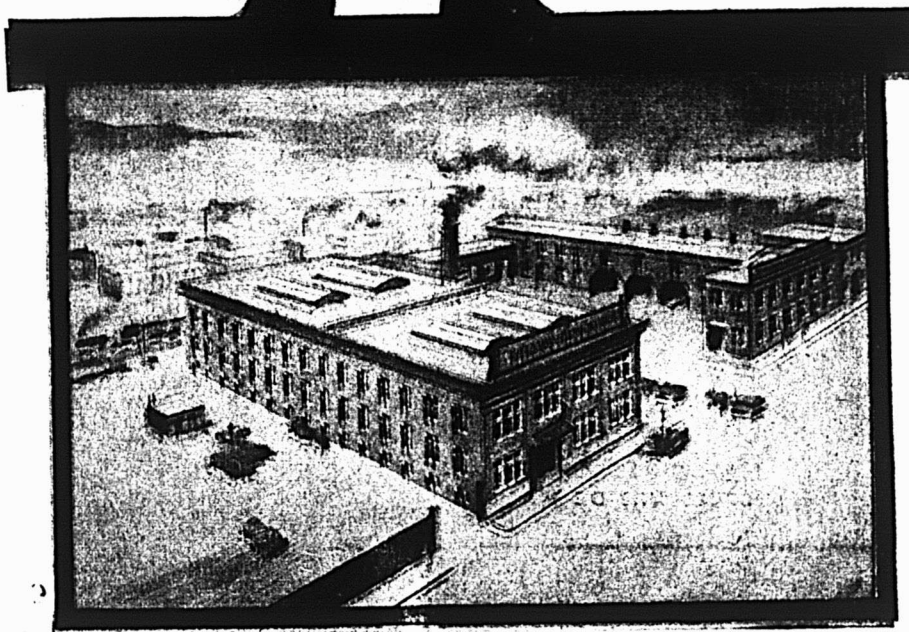


POUR 1920

Le succès phénoménal de nos affaires est dû surtout à la manière équitable avec laquelle nous traitons nos clients. De plus, nous coopérons toujours avec eux.

En 1920, nous allons continuer à maintenir la haute qualité qui a mis nos produits au premier rang au Canada. Notre service sera aussi satisfaisant qu'il l'a été dans le passé et nous espérons que nos clients vont nous continuer leur précieux encouragement.

**LE MEILLEUR SERVICE,
LA MEILLEURE PEINTURE,
LES PLUS GROS PROFITS.**



**OTTAWA
PAINT
WORKS
LIMITED**

**OTTAWA,
Canada.**